

SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL EN ACTION COMMUNAUTAIRE

ÉTAT DE SITUATION 2024-2025



Ce document est produit par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ce document peut être consulté sur le site Québec.ca
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications>

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
ISBN : 978-2-555-04917-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec

MOT DE LA MINISTRE



L’action communautaire est un maillon essentiel de la chaîne de solidarité et d’entraide de la société québécoise. Cette action ne pourrait pas être possible sans l’apport des nombreux organismes qui jouent un rôle clé dans diverses sphères d’activité.

Véritables catalyseurs de progrès social, ces organismes développent des approches et proposent des réponses et des services en phase avec les besoins observés sur le terrain. Concrètement, ce sont plus de 5 300 organismes qui sont en première ligne de l’action communautaire et, parce qu’ils sont bien enracinés dans leur milieu, participent au développement de solutions durables et innovantes.

Pour les soutenir, notre gouvernement a versé, en 2024-2025, plus de deux milliards de dollars dans les 17 régions du Québec, par l’entremise de 26 ministères et organismes gouvernementaux.

Cette aide contribue à ce que les organismes qui luttent contre la pauvreté et l’exclusion sociale puissent venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre société.

Je tiens à remercier chaleureusement l’engagement exceptionnel des femmes, des hommes et des organismes qui œuvrent au bien-être des Québécoises et des Québécois. Porteurs d’initiatives novatrices, acteurs de première ligne et vecteurs de changement social, ils participent concrètement à la construction d’une société toujours plus juste et inclusive.

Chantal Rouleau
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire et
ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat à l’action communautaire autonome et aux initiatives sociales tient à remercier toutes les personnes qui, dans chacun des ministères et organismes gouvernementaux, ont alimenté tout au long de l’année le Portail partenaires de l’intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires et qui ont ainsi permis la réalisation de *l’État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire*. Les ministères et organismes gouvernementaux impliqués sont :

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

- Culture et Communications
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Secrétariat à la jeunesse (Jeunesse)¹

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

- Famille

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

- Justice
- Office de la protection du consommateur (Protection du consommateur)¹

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- Santé et Services sociaux - Santé Québec
- Secrétariat aux aînés (Aînés)¹
- Office des personnes handicapées du Québec (Personnes handicapées)¹

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Sécurité publique

MINISTÈRE DE L’ÉCONOMIE, DE L’INNOVATION ET DE L’ÉNERGIE

- Développement économique
- Innovation

MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION

- Éducation
- Loisir et sport

MINISTÈRE DE L’EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

- Action communautaire
- Emploi
- Solidarité sociale

MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

- Environnement
- Faune

MINISTÈRE DE L’IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L’INTÉGRATION

- Immigration, Francisation et Intégration

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L’HABITATION

- Régions
- Secrétariat à la région métropolitaine (Région métropolitaine)¹
- Société d’habitation du Québec (Habitation)¹

MINISTÈRE DES FINANCES

- Secrétariat aux relations avec les Québécois d’expression anglaise (Relations avec les Québécois d’expression anglaise)¹

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

- Relations internationales¹
- Secrétariat à la condition féminine (Condition féminine)¹
- Lutte à l’homophobie et à la transphobie²

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

- Société de l’assurance automobile du Québec (Personnes victimes d’un accident automobile)¹

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

- Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits (Premières Nations et Inuit)¹

1. Les missions gouvernementales ont été révisées afin que leur libellé reflète bien des champs d’action durables de l’État, indépendamment des changements de structure ou de dénomination des ministères et organismes. Certains intitulés ont donc été ajustés, sans altérer la portée des missions. Ces missions sont principalement utilisées dans le Portail partenaires de l’intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires, notamment pour la gestion des subventions.

2. Bien que le Bureau de Lutte contre l’homophobie et à la transphobie (BLCHT) ait été transféré au Secrétariat à la condition féminine, sa mission diffère de ce dernier. Il a donc été décidé d’ajouter une mission spécifique pour le BLCHT, soit Lutte à l’homophobie et à la transphobie.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MINISTRE
REMERCIEMENTS
RÉSUMÉ SYNTHÈSE

INTRODUCTION.....8

Programmes retirés du rapport et ceux qui y ont été ajoutés en 2024-2025, avec les montants associés, par ministère ou organisme gouvernemental.....9

Comparatif entre le soutien financier gouvernemental 2023-2024 et celui de 2024-2025, par ministère et organisme gouvernemental..... 11

Notes au comparatif 13

1. SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN 2024-2025..... 14

Soutien financier gouvernemental versé en 2024-2025, ventilé par programme ou par mesure, selon le mode de soutien financier 15

1.1 Soutien financier gouvernemental 2024-2025, selon le mode de soutien financier (graphique) 16

1.2 Liste des programmes ou des mesures ne s’adressant pas uniquement à des organismes communautaires et ayant soutenu des organismes communautaires en 2024-2025 17

1.3 Soutien financier gouvernemental versé en action communautaire en 2024-2025 ainsi que le nombre d’organismes communautaires soutenus par ministère et organisme gouvernemental, par programme, selon le mode de soutien 26

2. MISSION GLOBALE : MOYENNE ET MÉDIANE..... 35

2.1 Soutien financier versé (moyenne et médiane) en appui à la mission globale d’un organisme communautaire, par ministère et organisme gouvernemental en 2023-2024 et 2024-2025.....36

3. RÉPARTITION RÉGIONALE DU SOUTIEN FINANCIER 38

 Répartition régionale du soutien financier 39

 3.1 Soutien financier gouvernemental 2024-2025, répartition régionale (histogramme) 40

 3.2 Liste des régions administratives 41

 3.3 Sigles utilisés dans les tableaux de ventilation par région 42

 3.4 Répartition régionale du nombre d'organismes et du soutien financier gouvernemental 2024-2025..... 43

4. ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL DE 2000-2001 À 2024-2025 (GRAPHIQUE) 47

5. ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL EN APPUI À LA MISSION GLOBALE DE 2000-2001 À 2024-2025 (GRAPHIQUE) 49

6. DÉFINITION DE SERVICE ALTERNATIF ET DE SERVICE COMPLÉMENTAIRE 51

RÉSUMÉ SYNTHÈSE

L'État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2024-2025 permet d'illustrer la poursuite de l'engagement du gouvernement à la suite de l'adoption de la politique gouvernementale intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* et de rendre transparent son appui aux organismes d'action communautaire. Il s'agit d'un document qui rend compte de la contribution de l'État au secteur spécifique de l'action communautaire.

Cette édition est le fruit de la collaboration de 26 ministères et organismes gouvernementaux. Elle illustre de façon tangible l'importance de la concertation et de l'adhésion à la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Rappelons que la définition d'« organisme d'action communautaire » retenue est établie selon le Cadre de référence en matière d'action communautaire. Ce document ne fournit donc pas de données sur le soutien accordé aux autres types d'organismes (par exemple, des coopératives, des garderies, etc.).

De plus, certaines sommes qui pourraient être versées à des organismes d'action communautaire dans le cadre d'ententes administratives entre l'État québécois et des municipalités ou des municipalités régionales de comté, ou encore des fondations privées ou publiques ne sont pas prises en compte.

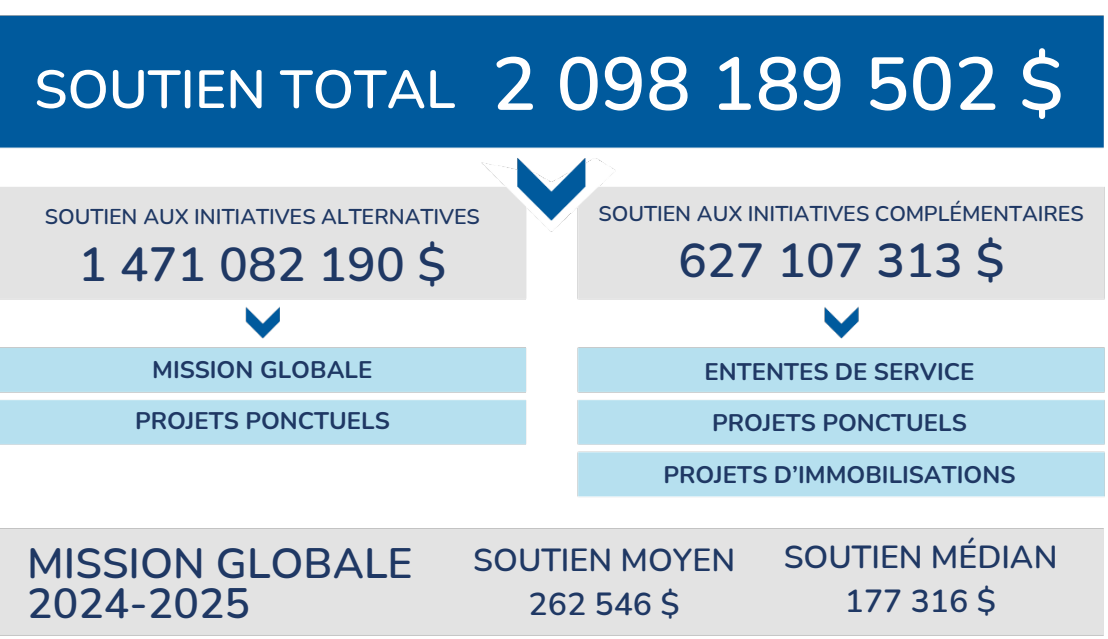
Le soutien financier global d'une année est comparé à celui de l'année précédente afin de mieux faire ressortir les variations, et ce, pour chacune des 29 missions gouvernementales répertoriées dans le présent rapport.

Dans cette édition, le soutien financier est présenté selon trois grands modes, soit le soutien financier en appui à la mission globale⁴ d'un organisme communautaire, le soutien par ententes de service et le soutien à des projets ponctuels, dans lequel s'inscrit aussi le soutien aux immobilisations. Il faut noter qu'un programme peut offrir du soutien financier dans plus d'un mode.

La présentation du soutien financier indique aussi les initiatives issues de la communauté (soutien alternatif aux actions gouvernementales) et les initiatives gouvernementales auprès d'organismes (soutien complémentaire à son offre de services [voir la définition à la section 6, p. 51]).

Ainsi, le soutien en appui à la mission globale d'un organisme est considéré comme un soutien alternatif de l'offre de services du gouvernement à une communauté. Le soutien par ententes de service est, quant à lui, considéré comme un apport complémentaire à l'action gouvernementale. Enfin, les programmes de soutien aux projets ponctuels sont séparés en soutien complémentaire ou alternatif à l'action gouvernementale selon l'origine de l'initiative.

RÉSUMÉ EN CHIFFRES¹



1. Dans quelques cas, on note une différence de 1 \$ ou 2 \$ entre le total des sommes versées. Cela provient d'une différence dans les modalités d'arrondissement des sommes.

2. Le nombre d'organismes gouvernementaux a été calculé à partir de la liste des « Ministères et organismes » qui se trouvait sur le site Québec.ca, en date du 8 mai 2025 (Ministères et organismes | Gouvernement du Québec).

3. Le nombre d'organismes communautaires soutenus varie annuellement en fonction du rythme d'existence des organismes (nouveaux organismes et organismes qui cessent leurs activités) et des particularités des programmes de soutien (le Portail partenaires de l'intervention gouvernementale auprès

des organismes communautaires recense seulement les montants versés et certains ministères et organismes gouvernementaux versent parfois leur financement une fois pour plusieurs années).

4. Il est à noter que certains ministères et organismes gouvernementaux accordent un soutien à la mission spécifique, c'est-à-dire qu'ils soutiennent une expertise particulière qui fait partie de la mission d'un organisme. Les sommes accordées pour des missions spécifiques sont incluses dans celles destinées au soutien à la mission globale.

Les programmes et les mesures inscrits soutiennent des organismes d’action communautaire. Cependant, certains ne soutiennent pas uniquement ces organismes. Bien que ces sommes ne soient pas prises en compte, les autres types d’organismes qui en bénéficient sont précisés aux pages 17 à 25.

Le nombre de programmes ou de mesures varie chaque année en fonction de plusieurs facteurs, par exemple, la création de nouveaux programmes, la fermeture, la fusion ou la subdivision de programmes ou encore le retrait du programme de l’*État de situation* en raison de l’absence de soutien à des organismes d’action communautaire cette année-là. Enfin, dans certains cas, des programmes ou mesures ont été renouvelés sous un nouveau nom.

Le tableau présenté à la suite de l’introduction (p. 9) dresse la liste des mesures et des programmes ajoutés ou retirés en 2024-2025 ainsi que les montants correspondants pour chaque ministère ou organisme gouvernemental

Le cœur de l’État de situation

Le 14 mai 2022, le Plan d’action gouvernemental en matière d’action communautaire 2022-2027 (PAGAC), sous le thème « Engagés pour nos collectivités », a été lancé. Il prévoit 29 mesures et des investissements de 1,1 G\$ échelonnés sur 5 ans. Le PAGAC met au cœur de son action la bonification du soutien à la mission globale (SMG). À cet égard, le Plan prévoit une augmentation de 888,1 M\$ sur 5 ans.

L’édition 2024-2025 de l’État de situation s’inscrit dans la troisième année de mise en œuvre du Plan d’action gouvernemental en matière d’action communautaire 2022-2027 (PAGAC). Elle témoigne de l’engagement continu du gouvernement à consolider le soutien à la mission globale des organismes communautaires et à favoriser le développement de nouvelles initiatives au bénéfice des collectivités.

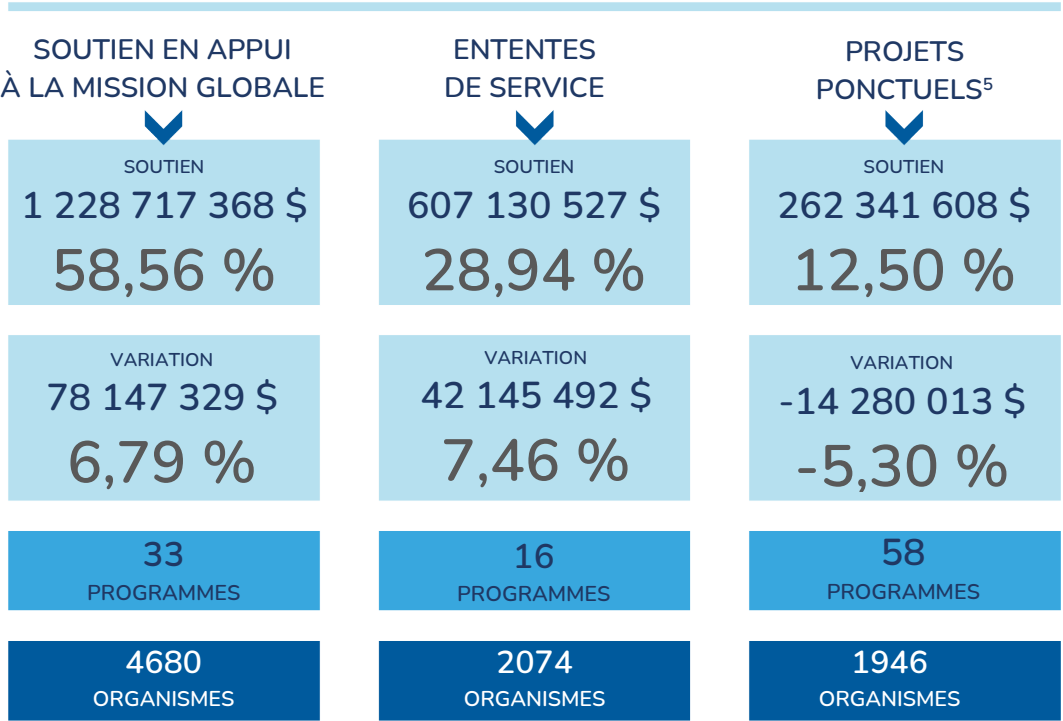
Le tableau de la section 1.3 de la page 26 présente, pour chaque ministère ou organisme gouvernemental, le soutien financier accordé aux organismes communautaires, notamment les programmes concernés, le nombre d’organisme soutenus et le mode de soutien. Des explications concernant les écarts par rapport aux données de 2023-2024 sont ajoutées lorsque le ministère ou l’organisme gouvernemental le juge nécessaire ou lorsque l’écart est supérieur à 10 % (p. 13).

Un engagement important découlant de l’adoption de la politique gouvernementale intitulée *L’action communautaire : une contribution essentielle à l’exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, est la prépondérance, pour le gouvernement, du soutien en appui à la mission globale des organismes

d’action communautaire. Une comparaison sur deux ans est présentée pour ce mode de soutien, avec la moyenne et la médiane, et ce, pour chaque mission ministérielle qui l’utilise (p. 36).

Une section est aussi consacrée à la présentation des données par région administrative. Celles-ci sont présentées par ministère ou organisme gouvernemental, tous modes de soutien financier confondus (p. 43).

Finalement, l’évolution du soutien financier est illustrée sous forme graphique à la fin du document, autant en ce qui concerne le mode soutien à la mission (p. 49) que tous modes de soutien financier confondus (p. 47), et ce, pour la période allant de 2000 à 2024.



5. Les projets ponctuels comprennent les projets ponctuels de type alternatif et complémentaire, ainsi que les projets liés aux immobilisations.

INTRODUCTION

Cette nouvelle édition de *l'État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2024-2025* présente un portrait du soutien financier accordé par le gouvernement du Québec aux organismes d'action communautaire.

Ce document présente une dimension importante des engagements de la politique gouvernementale intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, soit de rendre transparente la contribution du gouvernement aux organismes d'action communautaire à l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Cette édition illustre les efforts consentis par le gouvernement du Québec en matière de soutien financier aux organismes d'action communautaire pour l'année financière couvrant la période allant du **1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025**. Tout événement antérieur ou postérieur n'y est pas pris en compte. Il importe également de préciser que ce document présente les ministères et organismes gouvernementaux selon leur dénomination au cours de cette période.

Toutefois, afin de permettre une appréciation des investissements gouvernementaux dans les organismes d'action communautaire pour les années antérieures, il faut se référer aux éditions antérieures qui sont archivées sur le site de la [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#).

Toutes les informations sur les données financières présentées dans ce document, compilées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), relèvent de la responsabilité de chacun des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent des organismes d'action communautaire.

Par ailleurs, afin de permettre l'accès à une information plus détaillée, le MESS rend consultable sur le site [Québec.ca](#), dans la section [Publications](#) qui lui est destinée, les *Portraits régionaux du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* pour la dernière année financière. Cet outil permet de connaître les détails du soutien financier accordé à un organisme d'action communautaire par l'un des ministères et organismes gouvernementaux. Il précise également la mission ministérielle à laquelle il est rattaché en appui à sa mission globale, s'il y a lieu.

Enfin, la description de chacune des missions des ministères et des organismes gouvernementaux est accessible à partir de [Québec.ca](#) dans leurs sections respectives.

Cette édition prend en compte uniquement le soutien financier d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental qui est versé directement à un organisme d'action communautaire.

D'une part, elle ne recense pas les données sur les contributions financières qui pourraient être versées à des organismes d'action communautaire dans le cadre d'ententes de partenariat État québécois et municipalités ou État québécois et communautés autochtones, ou encore État québécois et fondations. Bien que, dans plusieurs cas, il s'agisse d'activités réalisées par des organismes de la communauté, leur statut d'organisme communautaire ne peut pas alors être établi selon le Cadre de référence en matière d'action communautaire.

À titre indicatif, quoique ces exemples ne soient pas considérés dans le présent portrait, notons les investissements tels que

- le Fonds québécois d'initiatives sociales pour la poursuite des Alliances pour la solidarité en 2024-2025 de 25,7 M\$;
- le Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dont les crédits s'élèvent à 277,5 M\$ pour l'année 2024-2025, se répartit entre les volets suivants :
 - Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions (50 M\$),
 - Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC (150 M\$),
 - Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC (25 M\$),
 - Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (42,5 M\$) comprenant :
 - l'axe Vitalisation (27,5 M\$),
 - l'axe Coopération intermunicipale (15 M\$);
 - Volet 5 – Commerces de proximité (10 M\$).
- le Fonds de développement économique de Montréal (50 M\$ en 2024-2025) et le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (25 M\$ pour la période 2024-2025).

D'autre part, il est important de noter que le soutien financier accordé aux activités ou aux organismes suivants n'est pas pris en compte, puisqu'ils ne sont pas considérés comme des organismes d'action communautaire :

- entreprises d'économie sociale ne se qualifiant pas comme organismes communautaires au sens de la Politique gouvernementale (centres de la petite enfance [CPE], ressourceries, entreprises de services à domicile, mutuelles, etc.);
- fondations qui ont pour seule mission de recueillir et de redistribuer des fonds;
- municipalités;
- organismes à vocation religieuse, professionnelle, syndicale ou politique;
- subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes d'action communautaire;
- unités régionales de loisir et de sport.

Changements dans cette édition

- Les missions gouvernementales ont été révisées afin que leur libellé reflète bien des champs d'action durables de l'État, indépendamment des changements de structure ou de dénomination des ministères et organismes. Certains intitulés ont donc été ajustés sans que soit la portée des missions. Ces missions sont principalement utilisées dans le Portail partenaires de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires, notamment pour la gestion des subventions.
- Bien que le Bureau de Lutte contre l'homophobie et à la transphobie (BLCHT) ait été transféré au Secrétariat à la condition féminine, sa mission diffère de ce dernier. Il a donc été décidé d'ajouter une mission propre au BLCHT, soit « Lutte à l'homophobie et à la transphobie ».

PROGRAMMES RETIRÉS DU RAPPORT ET CEUX QUI Y ONT ÉTÉ AJOUTÉS EN 2024-2025, AVEC LES MONTANTS ASSOCIÉS,
PAR MINISTÈRE OU ORGANISME GOUVERNEMENTAL

Programmes retirés à compter du 1 ^{er} avril 2024								
Ministère ou organisme gouvernemental	Mesures ou programmes ¹	Commentaires	Total	MONTANTS				
				Mission globale	Ententes de service	Ententes COVID-19	Projets ponctuels	Projets Immobilisations
				Montants inscrits en 2023-2024				
Ministère de la Culture et des Communications (Culture et Communications)	Appel de projets Mesure ponctuelle d'aide aux médias communautaires	Il n'y a pas eu d'appel de projets en 2024-2025.	247 886 \$	- \$	- \$	- \$	247 886 \$	- \$
	Autres	Aucun organisme communautaire n'a été financé dans la catégorie Autres. Cette catégorie avait été ajoutée pour regrouper des programmes qui soutiennent moins fréquemment des organismes communautaires ou qui sont du soutien d'exception. Elle regroupe le programme Aide aux projets : Accueil et Appel, et Autres initiatives et partenariat en culture et communications.	529 000 \$	- \$	- \$	- \$	529 000 \$	- \$
Ministère de la Famille (Famille)	Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail	Le financement de ce programme a cessé au cours de l'année 2024.	53 145 \$	- \$	- \$	- \$	53 145 \$	- \$
Ministère de la Justice (Justice)	Programme pour Rebâtir la confiance	Aucun financement n'a été octroyé dans le cadre de ce programme en 2024-2025, puisque la mesure budgétaire liée à ce financement est terminée depuis le 31 mars 2024.	542 510 \$	- \$	- \$	- \$	542 510 \$	- \$
	Autres Justice	Aucun financement n'a été octroyé dans le cadre de Autres Justice en 2024-2025 en raison de l'indisponibilité des budgets associés.	109 000 \$	109 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Santé et Services sociaux - Santé Québec)	Soutien d'urgence COVID-19	Le fonds COVID-19 avait été développé pour répondre aux besoins urgents des organismes communautaires durant la période pandémique. Depuis, il n'y a plus de sommes réservées à un budget spécifique pour la COVID-19.	7 538 \$	- \$	- \$	- \$	7 538 \$	- \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés)	Programme Action Aînés du Québec	Le dernier appel de projets du Programme Action Aînés du Québec a été tenu en 2022-2023; aucune reconduction du programme n'est prévue pour le moment.	1 046 687 \$	- \$	- \$	- \$	1 046 687 \$	- \$
Ministère de la Sécurité publique (Sécurité publique)	Financement supplémentaire en prévention de la criminalité	Il n'y a pas eu de subventions versées dans le cadre de ce programme, puisqu'il a pris fin en 2023-2024 (démarche d'optimisation des programmes).	1 843 700 \$	- \$	- \$	- \$	1 843 700 \$	- \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Environnement)	Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques	Il n'y a plus de nouveau financement en vertu de ce plan depuis le 1 ^{er} avril 2021. Puisque les projets financés étaient déployés sur plusieurs années, des dépenses continuaient à être imputées lors des années précédentes. Pour la première fois en 2024-2025, aucune dépense n'a été constatée.	418 100 \$	- \$	- \$	- \$	418 100 \$	- \$
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Relations internationales)	Aide d'urgence hors programme	Aucun organisme n'a été soutenu pour des projets d'aide d'urgence hors programme en 2024-2025.	1 047 400 \$	- \$	- \$	- \$	1 047 400 \$	- \$
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Secrétariat à la condition féminine)	Programme d'aide financière en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	Bien que le Bureau de Lutte contre l'homophobie et à la transphobie (BLCHT) ait été rattaché au Secrétariat à la condition féminine, sa mission demeure distincte de ce dernier. Il a donc été décidé de lui ajouter une mission propre.	1 162 374 \$	- \$	- \$	- \$	1 162 374 \$	- \$
Total des retraits			7 007 340 \$	109 000 \$	- \$	- \$	6 898 340 \$	- \$

1. Certains programmes toujours actifs sont retirés de l'État de situation, parce qu'ils n'ont pas soutenu d'organismes communautaires dans l'année visée. De même, il y a certains programmes qui, sans être nouveaux, ont été ajoutés à l'État de situation parce qu'ils ont, de nouveau, soutenu des organismes communautaires dans l'année visée.

Programmes ajoutés à compter du 1 ^{er} avril 2024								
Ministère ou organisme gouvernemental	Mesures ou programmes ¹	Commentaires	Total	MONTANTS				
				Mission globale	Ententes de service	Ententes COVID-19	Projets ponctuels	Projets Immobilisations
				Montants inscrits en 2024-2025				
Ministère de la Culture et des Communications (Culture et Communications)	Programme pour une jeunesse bien informée	Le programme vise à soutenir des projets qui ont pour objet le développement de la pensée critique des jeunes, ayant entre 12 et 29 ans, à l'égard des contenus d'information qui leur sont présentés dans leur vie quotidienne et à soutenir des projets qui ont pour objet de favoriser la production de contenus d'information journalistiques par les jeunes et/ou destinée à une clientèle jeunesse. Les projets s'adressent, pour ce volet, à une clientèle de jeunes ayant entre 8 et 29 ans.	223 142 \$	- \$	- \$	- \$	223 142 \$	- \$
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Lutte à l'homophobie et à la transphobie)	Programme d'aide financière en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	Bien que le Bureau de Lutte contre l'homophobie et à la transphobie (BLCHT) ait été rattaché au Secrétariat à la condition féminine, sa mission demeure distincte de ce dernier. Il a donc été décidé de lui ajouter une mission propre. En 2023-2024, le financement du BLCHT était toutefois associé à celui du SCF.	916 379 \$	- \$	- \$	- \$	916 379 \$	- \$
	Autres	En 2024-2025 le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie a, pour la première fois, octroyé une aide complémentaire aux organismes communautaires. Il s'agit essentiellement de sommes qui, avant 2024-2025, étaient transférées au ministère de la Santé et des Services sociaux, puis versées aux organismes par ce dernier. Par ailleurs, une entente a été conclue avec un organisme en soutien au programme <i>Pour que vieillir soit gai</i> . Ces octrois ont été réalisés « hors programme » d'où la catégorisation « autres ».	1 062 000 \$	1 062 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des ajouts			2 201 521 \$	1 062 000 \$	- \$	- \$	1 139 521 \$	- \$

1. Certains programmes toujours actifs sont retirés de l'*État de situation*, parce qu'ils n'ont pas soutenu d'organismes communautaires dans l'année visée. De même, il y a certains programmes qui, sans être nouveaux, ont été ajoutés à l'*État de situation* parce qu'ils ont, de nouveau, soutenu des organismes communautaires dans l'année visée.

COMPARATIF ENTRE LE SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2023-2024 ET CELUI DE 2024-2025,
PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2023-2024	Total 2024-2025	Variation entre 2023-2024 et 2024-2025	Pourcentage de variation	Transferts ¹ d'organismes 2024- 2025
Ministère de la Culture et des Communications					
• Culture et Communications	12 002 229 \$	11 431 588 \$	(570 641) \$	-4,8%	- \$
• Conseil des arts et des lettres du Québec	41 910 \$	41 900 \$	(10) \$	0,0%	- \$
• Secrétariat à la jeunesse ²	33 044 773 \$	37 643 800 \$	4 599 027 \$	13,9%	- \$
Ministère de la Famille					
• Famille	71 704 845 \$	73 599 808 \$	1 894 963 \$	2,6%	- \$
Ministère de la Justice					
• Justice ³	59 134 792 \$	71 780 604 \$	12 645 813 \$	21,4%	- \$
• Office de la protection du consommateur	599 970 \$	564 337 \$	(35 633) \$	-5,9%	- \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux					
• Santé et Services sociaux - Santé Québec	1 121 382 905 \$	1 183 871 657 \$	62 488 752 \$	5,6%	- \$
• Secrétariat aux aînés ⁴	18 822 596 \$	22 259 675 \$	3 437 079 \$	18,3%	- \$
• Office des personnes handicapées du Québec ⁵	545 864 \$	642 389 \$	96 525 \$	17,7%	- \$
Ministère de la Sécurité publique					
• Sécurité publique	50 015 602 \$	51 696 724 \$	1 681 122 \$	3,4%	- \$
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie					
• Développement économique	7 028 540 \$	6 693 489 \$	(335 051) \$	-4,8%	- \$
• Innovation	3 648 613 \$	3 304 965 \$	(343 648) \$	-9,4%	- \$
Ministère de l'Éducation					
• Éducation	43 943 711 \$	46 723 385 \$	2 779 674 \$	6,3%	- \$
• Loisir et sport	49 817 657 \$	52 961 918 \$	3 144 261 \$	6,3%	- \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale					
• Action communautaire	124 354 232 \$	135 578 045 \$	11 223 813 \$	9,0%	- \$
• Emploi	228 135 378 \$	224 552 713 \$	(3 582 665) \$	-1,6%	- \$
• Solidarité sociale	2 826 018 \$	2 786 966 \$	(39 052) \$	-1,4%	- \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs					
• Environnement ⁶	26 621 457 \$	30 663 214 \$	4 041 757 \$	15,2%	- \$
• Faune ⁷	346 336 \$	277 270 \$	(69 066) \$	-19,9%	- \$

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2023-2024	Total 2024-2025	Variation entre 2023-2024 et 2024-2025	Pourcentage de variation	Transferts ¹ d'organismes 2024- 2025
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration					
• Immigration, Francisation et Intégration	83 484 250 \$	87 397 132 \$	3 912 882 \$	4,7%	- \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation					
• Régions ⁸	3 662 535 \$	1 326 592 \$	(2 335 943) \$	-63,8%	- \$
• Secrétariat à la région métropolitaine ⁹	447 355 \$	229 000 \$	(218 355) \$	-48,8%	- \$
• Société d'habitation du Québec ¹⁰	4 178 930 \$	4 849 570 \$	670 640 \$	16,0%	- \$
Ministère des Finances					
• Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise ¹¹	7 512 491 \$	8 320 527 \$	808 036 \$	10,8%	- \$
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie					
• Relations internationales ¹²	7 873 959 \$	5 655 167 \$	(2 218 792) \$	-28,2%	- \$
• Secrétariat à la condition féminine ¹³	19 260 632 \$	16 483 820 \$	(2 776 812) \$	-14,4%	- \$
• Lutte à l'homophobie et à la transphobie ¹⁴	- \$	1 978 379 \$	1 978 379 \$	n.d.	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable					
• Société de l'assurance automobile du Québec	5 800 423 \$	5 999 961 \$	199 538 \$	3,4%	- \$
Ministère du Conseil exécutif					
• Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ¹⁵	10 618 598 \$	8 874 907 \$	(1 743 691) \$	-16,4%	- \$
Total	1 996 856 601 \$	2 098 189 502 \$	101 332 901 \$	5,1%	- \$

NOTES AU COMPARATIF

1. Habituellement, chaque année, un certain nombre de transferts de soutien à la mission globale des organismes communautaires et des crédits afférents sont effectués d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental à un autre. Pour l'année 2024-2025, aucun organisme n'a fait l'objet d'un transfert.
2. Les principaux écarts observés entre les exercices 2023-2024 et 2024-2025 s'expliquent principalement par deux facteurs. D'une part, dans le cadre de la Politique québécoise de la jeunesse, l'écart est notamment attribuable à l'ajout de nouveaux partenaires ayant reçu une aide financière à la suite de l'appel à projets du programme Mobilisation, développement et accompagnement des jeunes Autochtones. D'autre part, le Programme d'aide financière d'infrastructures jeunesse a connu une augmentation de 1 782 380 \$, soit une hausse de 24 % du montant alloué, en raison d'une bonification importante de l'enveloppe budgétaire ainsi que du transfert de crédits du Plan québécois des infrastructures inutilisés en 2024-2025. Le nombre de demandes est toutefois demeuré stable.
3. La hausse du financement par rapport à l'année précédente est principalement attribuable à l'augmentation des fonds octroyés dans le cadre du Soutien financier à des services d'aide aux victimes d'actes criminels, aux travaux entourant le déploiement d'un nouveau centre Info Justice en Abitibi-Témiscamingue et à l'amélioration des conditions salariales des centres Info Justice. Elle s'explique également par la hausse du financement octroyé dans le cadre du Programme de soutien aux activités de justice en milieux autochtones, compte tenu de l'augmentation des besoins et des demandes déposées par les organismes.
4. La hausse s'explique par le financement de nouveaux projets dans le cadre du Programme initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité, qui vise à élargir le réseau des travailleurs de milieu voués au repérage, à l'accompagnement et au référencement des personnes âgées vers les ressources appropriées.
5. L'Office des personnes handicapées du Québec est responsable de deux programmes dont le financement provient du budget de transfert qui lui est octroyé. Dans le cadre du budget 2024-2025, la diminution des besoins de financement du Programme d'expérimentation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées (PEPH) a permis de bonifier de 18 % les crédits pour le Programme de soutien aux organismes de promotion et ainsi soutenir des projets à forte valeur ajoutée pour les personnes handicapées.
6. La hausse de 15 % (30 663 214 \$ en 2024-2025 et 26 621 457 \$ en 2023-2024) s'explique principalement par les variations du financement accordé aux projets ponctuels. Les montants peuvent varier considérablement d'une année à une autre selon les projets soumis ou les occasions qui se présentent. À titre d'exemple, un soutien financier octroyé aux organismes de bassin versant a augmenté de 3 839 000 \$ (10 089 000 \$ en 2024-2025 comparativement à 6 250 000 \$ en 2023-2024).
7. Le financement est passé de 346 336 \$ en 2023-2024 à 276 123 \$ en 2024-2025, soit une baisse de 20 % attribuable aux variations de financement accordé aux projets ponctuels. Les montants peuvent varier de considérablement d'une année à une autre selon les projets soumis ou les occasions qui se présentent.
8. La diminution de près de 64 % du financement total en 2024-2025 par rapport à 2023-2024 s'explique principalement par le nombre de projets soumis, les sommes demandées ainsi que la qualité et la pertinence des projets, qui varient d'un exercice à l'autre.
9. Le niveau de financement du Fonds signature métropole dépend du nombre de projets soumis, des sommes demandées ainsi que de la qualité et de la pertinence des initiatives de ces projets.
10. L'augmentation s'explique par une hausse globale du budget ainsi que par de nouvelles orientations de l'organisation concernant l'évaluation des demandes et l'importance accordée à certains critères.
11. La hausse de 11 % du financement total en 2024-2025 par rapport à 2023-2024 s'explique par l'octroi de crédits supplémentaires prévus dans le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, dans le cadre des mesures 1.1.1 et 1.1.2, qui visent respectivement à augmenter le financement à la mission globale des organismes communautaires et à soutenir de nouveaux organismes.
12. L'écart de 28,2 % par rapport à l'année précédente est attribuable à deux facteurs. D'une part, le gouvernement du Québec n'a annoncé aucun financement pour des projets humanitaires hors programme au cours de l'exercice financier visé. D'autre part, un seul appel à projets ponctuels a été lancé dans le cadre du programme Québec sans frontières, et plusieurs projets sélectionnés ne provenaient pas d'organismes communautaires.
13. La diminution du financement par rapport à l'année précédente s'explique principalement par la fin du Programme COVID-19 et du Programme d'aide financière à des initiatives en matière d'égalité et de complémentarité entre les femmes et les hommes des Premières Nations et des Inuit et en matière de violence sexuelle, conjugale et familiale en contexte autochtone (PNI). Elle s'explique également par les variations, d'une année à l'autre, du financement accordé aux projets ponctuels, en fonction des projets soumis et des appels de projets lancés.
14. En 2024-2025, le Bureau de Lutte contre l'homophobie et à la transphobie a, pour la première fois, octroyé une aide complémentaire aux organismes communautaires ce qui s'est traduit par une hausse de 70 % du financement (+816 005 \$) par rapport à 2023-2024.
15. La différence par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'octroi, en 2023-2024, d'un soutien ponctuel important à des projets d'immobilisation. Le soutien accordé à ce type de projets a été moins élevés en 2024-2025.

1. SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN 2024-2025

SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN 2024-2025, VENTILÉ PAR PROGRAMME OU PAR MESURE, SELON LE MODE DE SOUTIEN

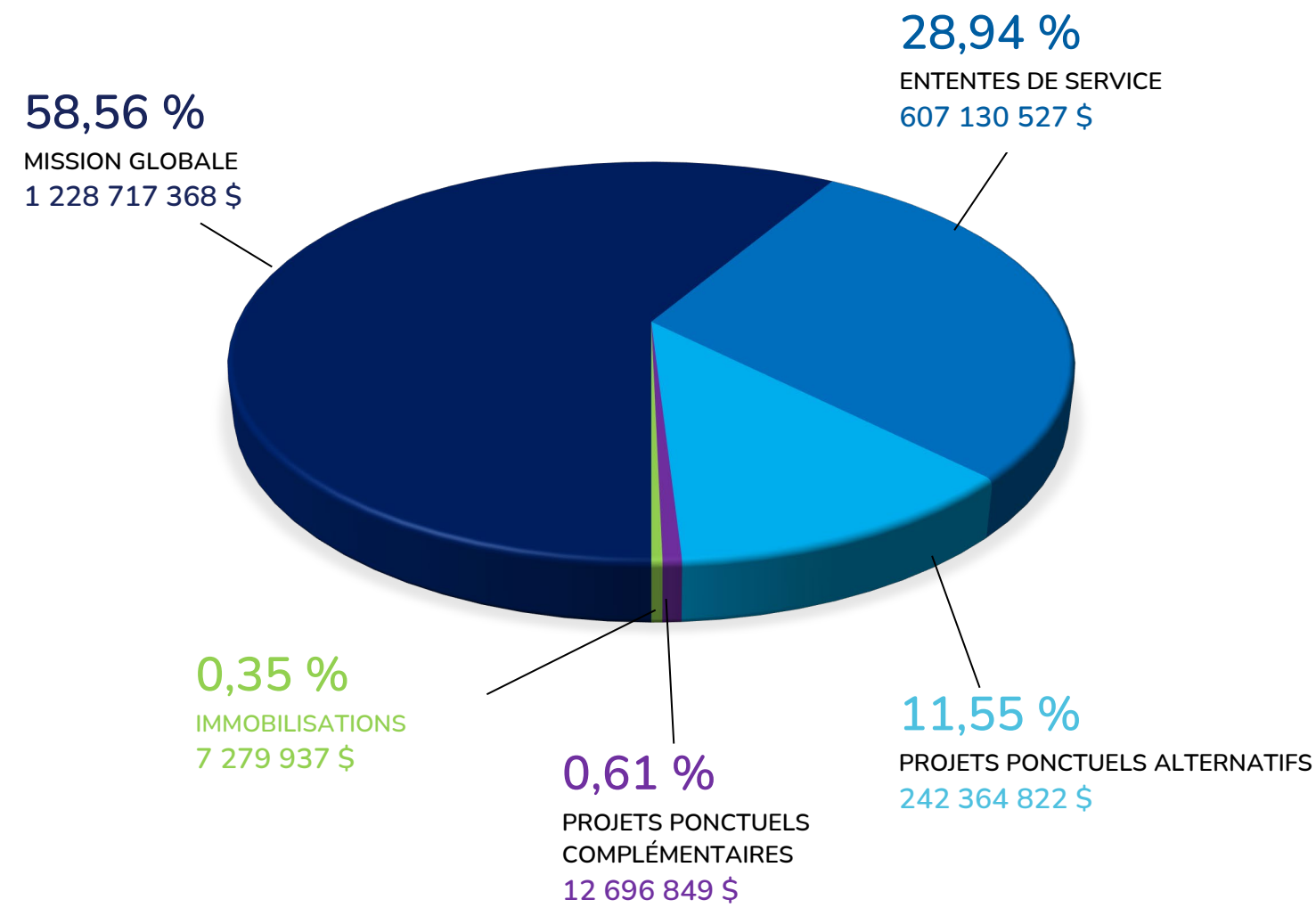
Le graphique 1.1 de la page 16 présente le soutien financier gouvernemental versé en 2024-2025 selon les trois modes présentés.

Le tableau 1.2 de la page 17 présente la liste des programmes ou des mesures de soutien financier pour 2024-2025 qui, en plus d’être destinés aux organismes d’action communautaire, peuvent également s’adresser à d’autres types d’organismes. Ces programmes ou mesures sont marqués d’un astérisque dans le tableau 1.3.

Le tableau 1.3 de la page 26 présente le soutien financier gouvernemental versé aux organismes d’action communautaire en 2024-2025 pour chacun des programmes ou chacune des mesures de soutien financier qui leur sont destinés à ces organismes, par ministère ou organisme gouvernemental. Au total, 82 programmes ou mesures sont répertoriés en 2024-2025. Pour certains d’entre eux, une rubrique « Autres » est inscrite. Il s’agit de projets *ad hoc* ou de subventions versées pour des activités spécifiques qui ne sont pas considérés comme des programmes.

Seule la portion du soutien financier versée aux organismes communautaires dans le cadre de ces programmes ou mesures est inscrite. Ainsi, il peut donc s’avérer que le total du soutien financier que les ministères et organismes gouvernementaux ont accordé, tel qu’il est inscrit dans la présente édition, diffère de l’information que l’on trouve dans certains rapports annuels de gestion.

1.1 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2024-2025, SELON LE MODE DE SOUTIEN FINANCIER (GRAPHIQUE)



1.2 LISTE DES PROGRAMMES OU DES MESURES NE S'ADRESSANT PAS UNIQUEMENT À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET AYANT SOUTENU DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN 2024-2025

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère de la Culture et des Communications	Aide au fonctionnement	
	Médias communautaires	- Organismes à but non lucratif - Coopératives de solidarité
	Organismes de formation en art	Organismes à but non lucratif
	Organismes de regroupement	- Organismes à but non lucratif - Coopératives
	Organismes nationaux de loisir culturel	Organismes à but non lucratif
	Aide aux projets	Organismes à but non lucratif
	Appel de projets Culture et inclusion	Organismes culturels
	Programme pour une jeunesse bien informée	- Organismes à but non lucratif - Coopératives - Entreprises d'économie sociale - Organisations ou comités autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel des jeunes de leur communauté - Établissements d'enseignement collégial et universitaire - Bibliothèques publiques et centres régionaux de services aux bibliothèques publiques
	Appel de projets en culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans	- Organismes culturels à but non lucratif - Organisations autochtones ayant la mission ou le mandat de contribuer au développement culturel des jeunes de leur communauté
	Aide aux immobilisations	Organismes culturels : - Bibliothèques publiques - Centres d'archives - Institutions muséales - Centres de formation, de production ou de diffusion en arts visuels, médiatiques, arts de la scène, arts littéraires soutenus par le CALQ ou le MCC ET en métiers d'art soutenus par le MCC - Diffuseurs pluridisciplinaires - Centres culturels autochtones - Médias communautaires

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Secrétariat à la jeunesse	Politique québécoise de la jeunesse – général	- Organismes à but non lucratif (OBNL), immatriculés au Registraire des entreprises du Québec (REQ) - Coopératives et entreprises d'économie sociale immatriculées au REQ - Entités municipales - Organismes autochtones, définis comme les OBNL, les organismes publics, les coopératives ou toute instance pouvant légitimement représenter les intérêts d'une ou de plusieurs nations ou communautés dont la gouvernance est exclusivement ou majoritairement autochtone - Organisations publiques, dont celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles du réseau de l'éducation, pour des dépenses qui ne sont pas visées par des règlements budgétaires du gouvernement du Québec
	Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse	- Organismes à but non lucratif - Coopératives - Entreprises d'économie sociale - Organismes autochtones et villages nordiques
Ministère de la Famille	Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale	- Organismes à but non lucratif qui sont en activité depuis au moins deux ans - Municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) - Conseils de bande, Administration régionale Kativik, Gouvernement de la Nation Crie et d'autres organisations autochtones
	Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans	- Organismes à but non lucratif - Établissements d'enseignement et centres de services scolaires - Municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) - Organisations autochtones
	Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation	Organismes à but non lucratif légalement constitués
	Projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté	Centre de pédiatrie sociale en communauté

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère de la Famille	Programme de soutien financier aux organismes famille en milieu autochtone	• Communautés des nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale du Québec • Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et ses commissions • Organismes autochtones à but non lucratif situés sur communauté ou hors communauté et dont la mission principale est de travailler auprès des familles
	Programme de soutien financier pour du travail de proximité culturellement adapté aux familles autochtones en milieu urbain	• Organismes à but non lucratif autochtones situés en milieu urbain, desservant une clientèle autochtone en milieu urbain, et enracinés dans le milieu autochtone
Ministère de la Justice	Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice	• Organismes à but non lucratif et personnes morales de droit public • Organisations autochtones • Personnes physiques
	Programme de subventions pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles	• Personne physique qui favorise la recherche sur toute question relative à l'aide, à l'accompagnement ou à l'exercice des droits des personnes victimes d'infractions criminelles ou qui favorise l'accompagnement de celles-ci de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation • Organisme qui favorise la recherche sur toute question relative à l'aide, à l'accompagnement ou à l'exercice des droits des personnes victimes d'infractions criminelles ou qui favorise l'accompagnement de celles-ci de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation
	Programme de soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone.	• Toute communauté autochtone reconnue par l'Assemblée nationale du Québec et représentée par un conseil de bande ou un village nordique • Tout conseil tribal ou gouvernement autochtone représentant les communautés autochtones reconnues • Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et ses commissions • Organismes autochtones à but non lucratif ou leur équivalent immatriculé auprès du Registraire des entreprises du Québec • Organismes non autochtones actifs en milieu autochtone et ayant des partenariats établis avec une ou plusieurs organisations autochtones

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère de la Justice	Programme de soutien aux activités de justice en milieux autochtones	• Communautés autochtones reconnues par l'Assemblée nationale du Québec • Villages nordiques • Organisations autochtones responsables de desservir des milieux autochtones reconnus ou de coordonner des services auprès de ceux-ci • Tout conseil tribal ou gouvernement autochtone représentant les communautés autochtones reconnues • MRC et municipalités • Organismes à but non lucratif ou leur équivalent immatriculé auprès du Registraire des entreprises du Québec et offrant des services à une clientèle autochtone reconnue ou désirant le faire
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
• Secrétariat aux aînés	Programme Québec ami des aînés	• Organismes à but non lucratif • Communautés des nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale du Québec, un regroupement de celles-ci ou un organisme autochtone reconnu
	Programme initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité	• Organismes à but non lucratif • Communautés des nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale du Québec, un regroupement de celles-ci ou un organisme autochtone reconnu
• Office des personnes handicapées du Québec	Programme de soutien aux organismes de promotion	• Organismes à but non lucratif
Ministère de la Sécurité publique	Prévention Jeunesse	• Organismes à but non lucratif et organisations autochtones.
	Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture	• Organismes à but non lucratif • Municipalités, arrondissements, municipalités régionales de comté (MRC), agglomérations, regroupements de municipalités, conseils de bande et villages nordiques
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie		
• Développement économique	Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif	• Entreprises d'économie sociale

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie		
Innovation	Programme NovaScience	- Organismes à but non lucratif et entreprises d'économie sociale - Organismes à but lucratif - Établissements d'enseignement et organismes scolaires (centres de services scolaires et commissions scolaires) - Santé Québec - Établissements québécois du réseau de la santé et des services sociaux - Centres collégiaux de transferts de technologies affiliés du Québec - Municipalités, villes, municipalités régionales de comté - Communautés autochtones qui sont issues des nations reconnues par l'Assemblée nationale du Québec
Ministère de l'Éducation		
Loisir et sport	Programme d'aide financière à l'accessibilité aux camps de vacances	Camps de vacances avec hébergement et à but non lucratif, situés au Québec et certifiés par l'Association des camps du Québec, qui accueillent des clientèles en situation de pauvreté, handicapées ou qui présentent des difficultés ou des limitations particulières
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Action communautaire	Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole	
	Recherches et études	Centres de recherche ou institutions qui œuvrent dans le champ de la recherche en action communautaire et en action bénévole
	Fonds québécois d'initiatives sociales	- Organismes à but non lucratif - Municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) - Coopératives considérées comme organismes à but non lucratif par Revenu Québec - Conseils de bande, conseils de villages nordiques, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador ou tout autre regroupement autochtone visé par l'article 3.48 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif - Centres de recherche ou institutions qui œuvrent en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
• Emploi	Financement par le biais des ententes de soutien financier avec des organismes communautaires spécialisés en employabilité dans le cadre des mesures actives d'emploi	• Entreprises • Associations d'employés et d'employeurs • Regroupements professionnels • Coopératives • Entreprises de l'économie sociale • Établissements de formation (incluant les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les centres de formation professionnelle, les cégeps et les universités) • Administrations municipales (villes et MRC) • Conseils de bande ; • Organismes à but non lucratif (incluant les centres de la petite enfance)
• Solidarité sociale	Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS Action)	• Organismes à but non lucratif
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs		
• Environnement	Programme Action-Climat Québec	• Organismes à but non lucratif • Coopératives • Syndicats • Chambres de commerce
	Programme de coopération climatique internationale	• Entreprises québécoises • Organismes à but non lucratif • Institutions de recherche et d'enseignement postsecondaire du Québec
	Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques	• Municipalités régionales de comté, municipalités locales et communautés autochtones • Organismes à but non lucratif, dont la mission principale vise la conservation des milieux naturels et qui sont en activité depuis 5 ans et plus, y compris les organismes de bassin versant • Entreprises privées et organismes à but non lucratif propriétaires des terrains visés par les projets soumis • Entreprises du gouvernement et organismes autres que budgétaires en vertu de la Loi sur l'administration financière

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs		
Environnement	Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau	Organismes publics et privés identifiés dans un plan directeur de l'eau ou un plan de gestion intégrée régional du Saint-Laurent comme étant responsables de la mise en œuvre d'une action
	Programme Interactions communautaires du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026	- Organismes à but non lucratif - Communautés autochtones situées au Québec
Faune	Programme Relève et mise en valeur de la faune	- Organismes à but non lucratif et coopératives - Municipalités et nations autochtones - Partenaires membres de la Table nationale de la faune - Entreprises privées
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Programme d'appui aux collectivités	- Organismes à but non lucratif et coopératives - Villes à statut particulier, municipalités locales et municipalités régionales de comté (MRC)
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation		
Régions	Fonds régions et ruralité	
	Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions	Tout demandeur est admissible, à l'exception des entreprises privées du secteur financier et des coopératives financières. Les organismes inscrits au REQ non admissibles aux contrats publics ne sont pas admissibles.
	Volet 4 – Aide à des projets locaux de vitalisation	- Municipalités locales, régies intermunicipales, communautés autochtones et Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James - Entreprises d'économie sociale et coopératives, à l'exception de celles du secteur financier - Organismes à but non lucratif - Organismes des réseaux du milieu de l'éducation
Secrétariat à la région métropolitaine	Fonds signature métropole	- Organismes à but non lucratif - Coopératives - Compagnies privées à but lucratif (volet 1 seulement)

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Ministère des Finances		
Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	Programme Renforcer la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec	- Organismes à but non lucratif, immatriculés au REQ et qui offrent des services aux communautés d'expression anglaise - Coopératives et entreprises d'économie sociale, immatriculées au REQ, et dont la mission est d'offrir des services aux communautés d'expression anglaise - Entités municipales et institutions publiques des secteurs de l'éducation et de la santé et services sociaux
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie		
Relations internationales	Nouveau Québec sans frontières	
	Volet 2 – Soutien aux projets ponctuels	Organismes à but non lucratif qui ont pour mission principale la solidarité internationale
Secrétariat à la condition féminine	Programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale	- Organismes à but non lucratif - Associations coopératives d'économie familiale allochtones, ou leur équivalent pour les autochtones - Organisations du réseau de la santé et des services sociaux ou du réseau de l'éducation du Québec - Municipalités locales et municipalités régionales de comté (MRC) - Communautés autochtones reconnues par l'Assemblée nationale du Québec - Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et ses commissions
	Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	- Organismes à but non lucratif - Municipalités locales et municipalités régionales de comté (MRC) - Organisations universitaires - Organisations parapubliques du domaine de la santé et des services sociaux, de l'éducation ou du développement régional (ou local) - Conseils de bande des communautés autochtones - Communautés autochtones qui, à défaut d'être légalement constituées, sont parrainées par un organisme à but non lucratif ou par un conseil de bande - Organismes à but lucratif, à l'exception des entreprises privées du secteur financier
	Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones	- Organismes à but non lucratif - Communautés autochtones reconnues par l'Assemblée nationale du Québec - Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et ses commissions - Gouvernement de la Nation Crie et Administration régionale Kativik - Établissements d'enseignement postsecondaire

Ministère ou organisme gouvernemental	Programmes ou mesures	Autres organismes admissibles
Secrétariat à la condition féminine	Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violence conjugale	- Organismes à but non lucratif - Communautés autochtones qui, à défaut d’être légalement constituées, sont parrainées par un organisme à but non lucratif ou par un conseil de bande - Municipalités locales et municipalités régionales de comté (MRC) - Organisations du réseau de la santé et des services sociaux ou du réseau de l’éducation du Québec
	Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	- Organismes à but non lucratif - Communautés autochtones qui, à défaut d’être légalement constituées, sont parrainées par un organisme à but non lucratif ou par un conseil de bande - Municipalités locales et municipalités régionales de comté (MRC) - Organisations du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l’éducation du Québec
- Secrétariat à la condition féminine - Lutte à l’homophobie et à la transphobie	Programme d'aide financière en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	- Organismes à but non lucratif immatriculés au Registraire des entreprises du Québec - Organismes autochtones à but non lucratif ou leur équivalent - Communautés autochtones reconnues par l’Assemblée nationale du Québec
Ministère du Conseil exécutif		
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	Fonds d’initiatives autochtones IV	- Communautés autochtones - Entreprises autochtones, entrepreneuses et entrepreneurs autochtones ainsi que cheffes et chefs d’entreprise autochtones de 35 ans et moins - Entreprises d’économie sociale autochtones - Organisations mandatées pour représenter des nations et des communautés autochtones (associations, conseils tribaux, commissions, etc.) - Organismes à but non lucratif
	Projets ponctuels autochtones	- Communautés autochtones (conseils de bande, conseils tribaux, villages nordiques) - Organismes autochtones à but non lucratif - Organismes à but non lucratif - Regroupements d’OBNL, de nations ou de communautés autochtones

1.3 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN ACTION COMMUNAUTAIRE EN 2024-2025
AINSI QUE LE NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SOUTENUS PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL^(I),
PAR PROGRAMME^(III), SELON LE MODE DE SOUTIEN

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de la Culture et des Communications (Culture et communications)											
Aide au fonctionnement											
• Médias communautaires*	6 057 640 \$	147	6 057 640 \$	147	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Organismes culturels d'action communautaire	1 200 000 \$	14	1 200 000 \$	14	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Organismes de formation en art*	79 531 \$	2	79 531 \$	2	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Organismes de regroupement*	510 863 \$	3	510 863 \$	3	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Organismes nationaux de loisir culturel*	2 147 122 \$	9	2 147 122 \$	9	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Aide aux projets											
• Appel											
– Appel de projets Culture et inclusion*	512 460 \$	33	0 \$	0	0 \$	0	512 460 \$	0 \$	33	0 \$	0
– Programme pour une jeunesse bien informée*	223 142 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	223 142 \$	0 \$	7	0 \$	0
– Appel de projets en culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans*	346 840 \$	17	0 \$	0	0 \$	0	346 840 \$	0 \$	17	0 \$	0
Aide aux immobilisations*	353 990 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	353 990 \$	3
Total partiel	11 431 588 \$	224	9 995 156 \$	175	0 \$	0	1 082 442 \$	0 \$	56	353 990 \$	3
Ministère de la Culture et des Communications (Conseil des arts et des lettres du Québec)											
Autres	41 900 \$	5	41 900 \$	5	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total partiel	41 900 \$	5	41 900 \$	5	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Ministère de la Culture et des Communications (Secrétariat à la jeunesse)											
Créneau Carrefour Jeunesse	18 731 150 \$	109	0 \$	0	18 731 150 \$	109	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Politique québécoise de la jeunesse - général*	15 785 297 \$	39	0 \$	0	15 785 297 \$	39	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse*	3 127 353 \$	15	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	3 127 353 \$	15
Total partiel	37 643 800 \$	157	0 \$	0	34 516 447 \$	145	0 \$	0 \$	0	3 127 353 \$	15
Total du Ministère	49 117 288 \$	378	10 037 056 \$	180	34 516 447 \$	145	1 082 442 \$	0 \$	56	3 481 343 \$	18

^(I) Selon sa dénomination en 2024-2025.
^(II) Dans quelques cas, on note un écart de 1 \$ ou 2 \$ entre le total des sommes versées aux organismes communautaires dans le cadre d’un programme d’un ministère ou d’un organisme gouvernemental apparaissant dans le rapport annuel de celui-ci
^(III) Un organisme peut être compté plus d’une fois, puisqu’il peut recevoir du soutien financier de plus d’un ministère ou de plus d’un organisme gouvernemental, et ce, dans plus d’un programme et selon plus d’un mode. Toutefois, le nombre d’organismes inscrits à chacun des totaux partiels ainsi qu’au total du Ministère correspond au nombre réel d’organismes différents subventionnés par ministère ou organisme gouvernemental.
* L’astérisque indique les mesures ou les programmes de soutien financier qui ne sont pas exclusivement dédiés aux organismes communautaires. Pour connaître les clientèles auxquelles ils s’adressent, il faut consulter les pages 17 à 25.

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de la Famille (Famille)											
Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles	51 136 436 \$	292	50 994 316 \$	289	0 \$	0	142 120 \$	0 \$	3	0 \$	0
Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale*	53 306 \$	45	0 \$	0	0 \$	0	53 306 \$	0 \$	45	0 \$	0
Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires											
• Volet 1 : Aide financière aux activités de HGC	11 854 964 \$	272	0 \$	0	11 854 964 \$	272	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet 2 : Aide financière aux projets ponctuels	2 537 297 \$	63	0 \$	0	0 \$	0	2 537 297 \$	0 \$	63	0 \$	0
Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans*	1 675 674 \$	36	0 \$	0	0 \$	0	1 675 674 \$	0 \$	36	0 \$	0
Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation*	511 804 \$	34	0 \$	0	0 \$	0	511 804 \$	0 \$	34	0 \$	0
Programme de soutien financier aux organismes Famille en milieu autochtone*	2 650 327 \$	16	2 650 327 \$	16	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme de soutien financier pour du travail de proximité culturellement adapté aux familles autochtones en milieu urbain*	870 000 \$	12	0 \$	0	870 000 \$	12	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté*	2 310 000 \$	42	0 \$	0	0 \$	0	2 310 000 \$	0 \$	42	0 \$	0
Total du Ministère	73 599 808 \$	470	53 644 643 \$	305	12 724 964 \$	284	7 230 200 \$	0 \$	187	0 \$	0
Ministère de la Justice (Justice)											
Fonds d'aide aux victimes du Canada	357 075 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	357 075 \$	0 \$	2	0 \$	0
Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire	50 000 \$	1	50 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'aide financière aux activités communautaires du Programme de mesures de rechanges générales	3 699 233 \$	33	0 \$	0	3 699 233 \$	33	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice*	154 292 \$	20	0 \$	0	0 \$	0	154 292 \$	0 \$	20	0 \$	0
Programme de soutien aux activités de justice en milieux autochtones*	4 721 228 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	4 721 228 \$	0 \$	6	0 \$	0
Programme de soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone*	400 000 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	400 000 \$	0 \$	2	0 \$	0
Programme de soutien financier aux centres de justice de proximité	10 446 965 \$	13	0 \$	0	10 446 965 \$	13	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme de subventions pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles*	522 979 \$	21	0 \$	0	0 \$	0	522 979 \$	0 \$	21	0 \$	0
Soutien financier à des services d'aide aux victimes d'actes criminels	51 428 832 \$	23	0 \$	0	51 428 832 \$	23	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total partiel	71 780 604 \$	110	50 000 \$	1	65 575 030 \$	69	6 155 575 \$	0 \$	48	0 \$	0

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de la Justice (Office de la protection du consommateur)											
Programme de soutien financier aux projets d'éducation, d'information et de partenariat	164 367 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	164 367 \$	0 \$	8	0 \$	0
Programme de soutien financier aux activités d'éducation financière et de consultation budgétaire	399 970 \$	37	0 \$	0	0 \$	0	399 970 \$	0 \$	37	0 \$	0
Total partiel	564 337 \$	38	0 \$	0	0 \$	0	564 337 \$	0 \$	38	0 \$	0
Total du Ministère	72 344 941 \$	146	50 000 \$	1	65 575 030 \$	69	6 719 912 \$	0 \$	84	0 \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Santé et Services sociaux - Santé Québec)											
Programme de soutien aux organismes communautaires (national et régional)	1 108 801 045 \$	3 459	925 690 806 \$	3 015	152 169 644 \$	1 255	30 940 595 \$	0 \$	676	0 \$	0
Autres soutiens aux organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux											
• Santé publique	23 636 924 \$	155	0 \$	0	0 \$	0	23 636 924 \$	0 \$	155	0 \$	0
• Autres financements	51 433 688 \$	190	0 \$	0	0 \$	0	51 433 688 \$	0 \$	190	0 \$	0
Total partiel	1 183 871 657 \$	3 555	925 690 806 \$	3 015	152 169 644 \$	1 255	106 011 207 \$	0 \$	940	0 \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés)											
Programme Québec ami des aînés*											
• Soutien aux actions nationales	1 668 323 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	1 668 323 \$	0 \$	12	0 \$	0
• Soutien aux actions locales et régionales	6 229 206 \$	106	0 \$	0	0 \$	0	6 229 206 \$	0 \$	106	0 \$	0
Programme initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité*	13 455 508 \$	170	0 \$	0	0 \$	0	13 455 508 \$	0 \$	170	0 \$	0
Autre soutien	906 638 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	906 638 \$	0 \$	7	0 \$	0
Total partiel	22 259 675 \$	278	0 \$	0	0 \$	0	22 259 675 \$	0 \$	278	0 \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)											
Programme de soutien aux organismes de promotion	642 389 \$	27	0 \$	0	0 \$	0	642 389 \$	0 \$	27	0 \$	0
Total partiel	642 389 \$	27	0 \$	0	0 \$	0	642 389 \$	0 \$	27	0 \$	0
Total du Ministère	1 206 773 721 \$	3 654	925 690 806 \$	3 015	152 169 644 \$	1 255	128 913 271 \$	0 \$	1 190	0 \$	0

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de la Sécurité publique (Sécurité publique) ¹											
Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	2 000 000 \$	39	0 \$	0	0 \$	0	2 000 000 \$	0 \$	39	0 \$	0
Prévention Jeunesse*	2 250 000 \$	17	0 \$	0	0 \$	0	2 250 000 \$	0 \$	17	0 \$	0
Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture*	2 251 836 \$	25	0 \$	0	0 \$	0	2 251 836 \$	0 \$	25	0 \$	0
Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes	1 418 230 \$	20	0 \$	0	0 \$	0	1 418 230 \$	0 \$	20	0 \$	0
Programme de financement des ressources communautaires											
• Volet Hébergement	15 183 331 \$	31	0 \$	0	15 183 331 \$	31	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet Suivi dans la communauté	13 224 190 \$	30	0 \$	0	13 224 190 \$	30	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet Coûts marginaux	465 612 \$	23	0 \$	0	465 612 \$	23	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet Sensibilisation et conscientisation	5 113 159 \$	63	109 070 \$	1	5 004 089 \$	62	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme de financement à la mission en exploitation sexuelle	3 284 627 \$	29	3 284 627 \$	29	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme de financement des organismes communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité	5 175 000 \$	45	5 175 000 \$	45	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Autres MSP	1 330 738 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	1 330 738 \$	0 \$	7	0 \$	0
Total du Ministère	51 696 724 \$	227	8 568 697 \$	67	33 877 222 \$	101	9 250 804 \$	0 \$	91	0 \$	0
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Développement économique)											
Soutien au Réseau MicroEntreprendre ²	4 300 000 \$	21	4 300 000 \$	21	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif*	2 393 489 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	2 393 489 \$	8
Total partiel	6 693 489 \$	29	4 300 000 \$	21	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	2 393 489 \$	8
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Innovation)											
Programme NovaScience*											
• Volet Soutien aux organismes	2 358 965 \$	10	2 358 965 \$	10	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet Soutien aux projets	946 000 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	946 000 \$	0 \$	7	0 \$	0
Total partiel	3 304 965 \$	11	2 358 965 \$	10	0 \$	0	946 000 \$	0 \$	7	0 \$	0
Total du Ministère	9 998 454 \$	40	6 658 965 \$	31	0 \$	0	946 000 \$	0 \$	7	2 393 489 \$	8

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de l'Éducation (Éducation)											
Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation											
• Volet Mission globale	45 723 385 \$	221	45 723 385 \$	221	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet Soutien par projet	1 000 000 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	1 000 000 \$	0 \$	22	0 \$	0
Total partiel	46 723 385 \$	221	45 723 385 \$	221	0 \$	0	1 000 000 \$	0 \$	22	0 \$	0
Ministère de l'Éducation (Loisir et sport)											
Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir	9 435 433 \$	60	9 435 433 \$	60	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'aide financière à l'accessibilité aux camps de vacances*	8 054 602 \$	43	7 369 939 \$	42	0 \$	0	97 824 \$	586 839 \$	26	0 \$	0
Programme d'aide financière aux organismes nationaux de loisir	6 255 535 \$	29	4 623 294 \$	25	0 \$	0	1 089 241 \$	543 000 \$	14	0 \$	0
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	11 906 188 \$	57	11 906 188 \$	57	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées	8 679 351 \$	11	2 829 374 \$	11	0 \$	0	324 123 \$	5 525 854 \$	11	0 \$	0
Programme d'aide financière aux initiatives en centre communautaire de loisir	237 500 \$	1	0 \$	0	0	0	237 500 \$	0 \$	1	0 \$	0
Autre SLS	8 393 309 \$	70	1 685 000 \$	3	0 \$	0	6 708 309 \$	0 \$	70	0 \$	0
Total partiel	52 961 918 \$	206	37 849 228 \$	198	0 \$	0	8 456 997 \$	6 655 693 \$	107	0 \$	0
Total du Ministère	99 685 303 \$	427	83 572 613 \$	419	0 \$	0	9 456 997 \$	6 655 693 \$	129	0 \$	0
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Action communautaire)											
Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole											
• Promotion des droits	40 506 425 \$	344	40 506 425 \$	344	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Organismes multisectoriels confiés au MESS											
– Interlocuteurs privilégiés	956 795 \$	3	956 795 \$	3	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
– Sans port d'attache	83 785 \$	4	83 785 \$	4	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
– À vocation multisectorielle	919 306 \$	14	919 306 \$	14	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Soutien financier en subventions soutenant la réalisation d'activités spécifiques	2 547 599 \$	5	0 \$	0	2 547 599 \$	5	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Recherches et études*	10 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	10 000 \$	0 \$	1	0 \$	0
• Soutien à la gouvernance	1 800 \$	1	1 800 \$	1	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme de soutien financier des Corporations de développement communautaire	14 171 580 \$	71	11 998 080 \$	71	2 173 500 \$	1	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Fonds québécois d'initiatives sociales* ³	33 225 814 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	33 225 814 \$	0 \$	8	0 \$	0
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires											
• Action communautaire et action bénévole	1 672 198 \$	33	0 \$	0	0 \$	0	1 672 198 \$	0 \$	33	0 \$	0
• Participation et inclusion	348 854 \$	13	0 \$	0	0 \$	0	348 854 \$	0 \$	13	0 \$	0
Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi	41 133 890 \$	110	32 165 070 \$	110	8 968 820 \$	108	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total partiel	135 578 046 \$	590	86 631 261 \$	546	13 689 919 \$	114	35 256 866 \$	0 \$	53	0 \$	0

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi)											
Financement par le biais des ententes de soutien financier avec des organismes communautaires spécialisés en employabilité dans le cadre des mesures actives d'emploi* ⁴	224 552 713 \$	362	0 \$	0	211 326 613 \$	348	13 226 100 \$	0 \$	70	0 \$	0
Total partiel ¹	224 552 713 \$	362	0 \$	0	211 326 613 \$	348	13 226 100 \$	0 \$	70	0 \$	0
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Solidarité sociale)											
Programme d'aide et d'accompagnement social PAAS Action*	2 786 966 \$	322	0 \$	0	2 786 966 \$	322	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total partiel	2 786 966 \$	322	0 \$	0	2 786 966 \$	322	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total du Ministère	362 917 724 \$	1 126	86 631 261 \$	546	227 803 498 \$	654	48 482 966 \$	0 \$	122	0 \$	0
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Environnement)											
Programme Action-Climat Québec*	1 389 455 \$	14	0 \$	0	0 \$	0	1 389 455 \$	0 \$	14	0 \$	0
Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques*	258 990 \$	11	0 \$	0	0 \$	0	258 990 \$	0 \$	11	0 \$	0
Plan pour une économie verte 2030	6 063 291 \$	45	0 \$	0	0 \$	0	6 063 291 \$	0 \$	45	0 \$	0
Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau*	874 569 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	874 569 \$	0 \$	22	0 \$	0
Programme Interactions communautaires du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026*	149 948 \$	5	113 123 \$	4	0 \$	0	36 825 \$	0 \$	1	0 \$	0
Programme de coopération climatique internationale*	252 942 \$	3	99 824 \$	1	0 \$	0	153 118 \$	0 \$	2	0 \$	0
Soutien financier aux organismes de bassin	10 089 000 \$	41	9 849 750 \$	40	0 \$	0	239 250 \$	0 \$	1	0 \$	0
Autres (MELCCFP)	4 136 791 \$	42	16 000 \$	4	0 \$	0	4 120 791 \$	0 \$	39	0 \$	0
Programme de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement et du regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.	3 750 000 \$	18	3 750 000 \$	18	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme de soutien à la mission des organismes environnementaux	537 500 \$	11	512 500 \$	10	0 \$	0	25 000 \$	0 \$	1	0 \$	0
Autres subventions-Plan Nature 2030	3 160 729 \$	17	2 844 229 \$	15	0 \$	0	316 500 \$	0 \$	2	0 \$	0
Total partiel	30 663 214 \$	168	17 185 425 \$	86	0 \$	0	13 477 788 \$	0 \$	114	0 \$	0
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Faune)											
Programme Relève et mise en valeur de la faune*	125 270 \$	7	20 000 \$	1	0 \$	0	105 270 \$	0 \$	6	0 \$	0
Autres Faune	152 000 \$	7	152 000 \$	7	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total partiel	277 270 \$	14	172 000 \$	8	0 \$	0	105 270 \$	0 \$	6	0 \$	0
Total du Ministère	30 940 484 \$	178	17 357 425 \$	93	0 \$	0	13 583 058 \$	0 \$	118	0 \$	0

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Immigration, Francisation et Intégration)											
Programme Soutien à la mission	6 892 216 \$	46	6 892 216 \$	46	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	74 463 760 \$	128	0 \$	0	74 463 760 \$	128	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Programme d'appui aux collectivités*	6 041 156 \$	88	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	6 041 156 \$	88	0 \$	0
Total du Ministère	87 397 132 \$	161	6 892 216 \$	46	74 463 760 \$	128	0 \$	6 041 156 \$	88	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Régions)											
Fonds régions et ruralité											
• Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions*	1 031 947 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	823 547 \$	0 \$	4	208 400 \$	2
• Volet 4 – Aide à des projets locaux de vitalisation*	294 645 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	50 000 \$	0 \$	1	244 645 \$	6
Total partiel	1 326 592 \$	13	0 \$	0	0 \$	0	873 547 \$	0 \$	5	453 045 \$	8
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Secrétariat à la région métropolitaine)											
Fonds signature métropole*	229 000 \$	4	0 \$	0	0 \$	0	229 000 \$	0 \$	4	0 \$	0
Total partiel	229 000 \$	4	0 \$	0	0 \$	0	229 000 \$	0 \$	4	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Société d'habitation du Québec)											
Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	4 849 570 \$	29	4 112 500 \$	20	0 \$	0	737 070 \$	0 \$	11	0 \$	0
Total partiel	4 849 570 \$	29	4 112 500 \$	20	0 \$	0	737 070 \$	0 \$	11	0 \$	0
Total du Ministère	6 405 162 \$	46	4 112 500 \$	20	0 \$	0	1 839 617 \$	0 \$	20	453 045 \$	8
Ministère des Finances (Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise)											
Programme Renforcer la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec*	8 320 527 \$	45	6 431 563 \$	30	0 \$	0	1 888 964 \$	0 \$	39	0 \$	0
Total du Ministère	8 320 527 \$	45	6 431 563 \$	30	0 \$	0	1 888 964 \$	0 \$	39	0 \$	0
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Relations internationales)											
Appui à la mission de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale	604 000 \$	1	604 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Nouveau Québec sans frontières											
• Volet 1 Soutien à la mission globale	4 721 167 \$	28	4 721 167 \$	28	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet 2 Soutien aux projets ponctuels*	105 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	105 000 \$	0 \$	1	0 \$	0
Autres	225 000 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	225 000 \$	0 \$	3	0 \$	0
Total partiel	5 655 167 \$	29	5 325 167 \$	29	0 \$	0	330 000 \$	0 \$	4	0 \$	0

Ministère ou organisme gouvernemental	Total 2024-2025	N ^{bre} total org. ^(III)	Mission globale	N ^{bre} org.	Ententes de service	N ^{bre} org.	Projets		N ^{bre} org.	Projets Immobilisations	N ^{bre} org.
							Alternatifs	Complémentaires			
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Secrétariat à la condition féminine)											
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes*	489 876 \$	19	0 \$	0	0 \$	0	489 876 \$	0 \$	19	0 \$	0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones*	2 468 917 \$	29	120 000 \$	2	0 \$	0	2 348 917 \$	0 \$	29	0 \$	0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violence conjugale*	13 830 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	13 830 \$	0 \$	1	0 \$	0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles*	100 706 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	100 706 \$	0 \$	2	0 \$	0
Programme de soutien financier à des initiatives visant à répondre aux besoins des femmes et des filles dans le contexte de la pandémie de COVID-19	641 250 \$	5	0 \$	0	0 \$	0	641 250 \$	0 \$	5	0 \$	0
Programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale*	12 769 241 \$	143	8 477 456 \$	91	0 \$	0	4 291 785 \$	0 \$	65	0 \$	0
Total partiel	16 483 820 \$	179	8 597 456 \$	93	0 \$	0	7 886 364 \$	0 \$	107	0 \$	0
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Lutte à l'homophobie et à la transphobie)											
Programme d'aide financière en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie*	916 379 \$	17	0 \$	0	0 \$	0	916 379 \$	0 \$	17	0 \$	0
Autres	1 062 000 \$	30	1 062 000 \$	30	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total partiel	1 978 379 \$	38	1 062 000 \$	30	0 \$	0	916 379 \$	0 \$	17	0 \$	0
Total du Ministère	24 117 366 \$	240	14 984 623 \$	152	0 \$	0	9 132 743 \$	0 \$	126	0 \$	0
Ministère des Transports et de la Mobilité durable (Société de l'assurance automobile du Québec)											
Ententes de service relatives au soutien communautaire des personnes accidentées de la route	5 999 961 \$	14	0 \$	0	5 999 961 \$	14	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Total du Ministère	5 999 961 \$	14	0 \$	0	5 999 961 \$	14	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit)											
Fonds d'initiatives autochtones IV*											
• Volet Action communautaire	4 085 000 \$	20	4 085 000 \$	20	0 \$	0	0 \$	0 \$	0	0 \$	0
• Volet Aide aux Autochtones en milieu urbain	3 272 912 \$	21	0 \$	0	0 \$	0	2 320 852 \$	0 \$	21	952 060 \$	3
• Volet Développement social	1 416 322 \$	15	0 \$	0	0 \$	0	1 416 322 \$	0 \$	15	0 \$	0
Projets ponctuels autochtones (PPA)*	100 673 \$	11	0 \$	0	0 \$	0	100 673 \$	0 \$	11	0 \$	0
Total du Ministère	8 874 907 \$	39	4 085 000 \$	20	0 \$	0	3 837 847 \$	0 \$	34	952 060 \$	3
TOTAL											
2 098 189 502 \$	5 303	1 228 717 368 \$	4 680	607 130 527 \$	2 074	242 364 822 \$	12 696 849 \$	1 927	7 279 937 \$	37	
100,00 %		58,56 %		28,94 %		11,55 %	0,61 %		0,35 %		

NOTES AU TABLEAU 1.3

1. Au regard du *Financement supplémentaire en prévention de la criminalité*, il est à noter qu’aucune subvention n’a été versée en 2024-2025. Ce financement ayant pris fin en 2023-2024 dans le cadre d’une démarche d’optimisation des programmes.
2. L’organisme Réseau québécois du crédit communautaire a changé de nom en 2017 pour MicroEntreprendre.
3. Mentionnons que le Fonds québécois d’initiatives sociales du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a aussi versé des sommes à des organismes qui les ont ensuite redistribuées à d’autres organismes communautaires. Ces investissements ne sont pas considérés dans le présent document (ex. : Ville de Montréal dans le cadre des Alliances pour la solidarité).
4. Les mesures actives d’emploi du MESS concernent les mesures suivantes : Services d’aide à l’emploi, Projets de préparation à l’emploi, Mesure de formation – Volet Entreprises d’entraînement, Initiative ciblée pour les travailleurs expérimentés (ICTE), ainsi que le programme ponctuel Jeunes en mouvement vers l’emploi (JMVE). Les données relatives au soutien financier accordé dans le cadre de ces mesures excluent la portion de la subvention destinée à couvrir les salaires versés aux participantes et participants, pour les entreprises d’insertion, ICTE et JMVE.
5. Il convient de préciser que le Fonds signature métropole ne vise pas spécifiquement le financement d’organismes communautaires. Le niveau de financement dépend donc du nombre de demandes reçues et de la qualité des projets soumis.
6. Bien que le Bureau de Lutte contre l’homophobie et à la transphobie (BLCHT) ait été transféré au Secrétariat à la condition féminine, sa mission diffère de ce dernier. Il a donc été décidé d’ajouter une mission spécifique pour le BLCHT, soit Lutte à l’homophobie et à la transphobie.

2. MISSION GLOBALE : MOYENNE ET MÉDIANE

2.1 SOUTIEN FINANCIER VERSÉ (MOYENNE ET MÉDIANE) EN APPUI À LA MISSION GLOBALE D'UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE,
PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL EN 2023-2024 ET 2024-2025

Ministère ou organisme gouvernemental	Mission globale 2023-2024	Moyenne	Médiane	N ^{bre} org.	Ministère ou organisme gouvernemental	Mission globale 2024-2025	Moyenne	Médiane	N ^{bre} org.
Ministère de la Culture et des Communications ¹ (Culture et Communications)	9 547 590 \$	55 834 \$	48 400 \$	171	Ministère de la Culture et des Communications ¹ (Culture et Communications)	9 995 156 \$	57 115 \$	47 000 \$	175
Ministère de la Culture et des Communications (Conseil des arts et des lettres du Québec)	41 910 \$	8 382 \$	8 291 \$	5	Ministère de la Culture et des Communications (Conseil des arts et des lettres du Québec)	41 900 \$	8 380 \$	8 290 \$	5
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère de la Famille	51 390 425 \$	170 167 \$	170 082 \$	302	Ministère de la Famille ¹	53 644 643 \$	175 884 \$	176 179 \$	305
Ministère de la Justice ¹ (Justice)	189 000 \$	18 900 \$	12 250 \$	10	Ministère de la Justice ¹ (Justice)	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	1
Ministère de la Justice (Office de la protection du consommateur)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère de la Justice (Office de la protection du consommateur)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Santé et Services sociaux)	875 631 639 \$	289 752 \$	200 062 \$	3 022	Ministère de la Santé et des Services sociaux (Santé et Services sociaux - Santé Québec)	925 690 806 \$	307 028 \$	210 464 \$	3 555
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère de la Santé et des Services sociaux (Secrétariat aux aînés)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère de la Sécurité publique ¹	6 974 970 \$	129 166 \$	115 000 \$	54	Ministère de la Sécurité publique ¹	8 568 697 \$	127 891 \$	115 000 \$	67
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Développement économique)	4 122 500 \$	196 310 \$	205 000 \$	21	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Développement économique)	4 300 000 \$	204 762 \$	205 000 \$	21
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Innovation)	2 398 965 \$	239 897 \$	213 412 \$	10	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Innovation)	2 358 965 \$	235 897 \$	211 835 \$	10
Ministère de l'Éducation (Éducation)	42 943 711 \$	197 897 \$	204 376 \$	217	Ministère de l'Éducation (Éducation)	45 723 385 \$	206 893 \$	213 573 \$	221
Ministère de l'Éducation (Loisir et sport) ¹	34 306 517 \$	174 145 \$	152 050 \$	197	Ministère de l'Éducation (Loisir et sport) ¹	37 849 228 \$	191 158 \$	161 218 \$	198
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Action communautaire) ¹	80 169 529 \$	148 188 \$	128 664 \$	541	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Action communautaire) ¹	86 631 261 \$	158 665 \$	133 726 \$	546
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Solidarité sociale)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Solidarité sociale)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Environnement) ¹	13 426 872 \$	156 126 \$	121 000 \$	86	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Environnement) ¹	17 185 425 \$	199 831 \$	200 000 \$	86
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Faune)	192 000 \$	21 333 \$	20 000 \$	9	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Faune)	172 000 \$	21 500 \$	20 000 \$	8

Ministère ou organisme gouvernemental	Mission globale 2023-2024	Moyenne	Médiane	N ^{bre} org.	Ministère ou organisme gouvernemental	Mission globale 2024-2025	Moyenne	Médiane	N ^{bre} org.
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	6 132 269 \$	139 370 \$	130 000 \$	44	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	6 892 216 \$	149 831 \$	140 000 \$	46
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Régions)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Régions)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Secrétariat à la région métropolitaine)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Secrétariat à la région métropolitaine)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Société d'habitation du Québec)	3 048 900 \$	152 445 \$	145 000 \$	20	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Société d'habitation du Québec)	4 112 500 \$	205 625 \$	175 000 \$	20
Ministère des Finances du Québec (Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise)	5 132 363 \$	183 299 \$	166 250 \$	28	Ministère des Finances du Québec (Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise)	6 431 563 \$	214 385 \$	197 100 \$	30
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Relations internationales) ¹	4 972 263 \$	191 241 \$	157 500 \$	26	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Relations internationales) ¹	5 325 167 \$	183 626 \$	200 000 \$	29
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Secrétariat à la condition féminine)	6 393 616 \$	80 932 \$	50 489 \$	79	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Secrétariat à la condition féminine)	8 597 456 \$	92 446 \$	60 000 \$	93
s.o.	- \$	- \$	- \$	s.o.	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Lutte à l'homophobie et à la transphobie)	1 062 000 \$	35 400 \$	25 000 \$	30
Ministère des Transports et de la Mobilité durable (Société de l'assurance automobile du Québec)	- \$	- \$	- \$	0	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (Société de l'assurance automobile du Québec)	- \$	- \$	- \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit)	3 555 000 \$	187 105 \$	215 000 \$	19	Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit)	4 085 000 \$	204 250 \$	215 000 \$	20
Total sans doublons	1 150 570 039 \$	246 480 \$	173 009 \$	4 668 ²	Total sans doublons	1 228 717 368 \$	262 546 \$	177 316 \$	4 680 ²

1. Ministère qui soutient la mission globale d’organismes à l’aide de plusieurs programmes.
2. Explication de l’écart entre le nombre total d’organismes inscrits dans cette cellule et l’addition de ceux de la colonne « N^{bre} org. » : les organismes rattachés à deux ministères (double appartenance) ont été retirés du total d’organismes inscrits, ce qui explique pourquoi l’addition des organismes de la colonne « N^{bre} org. » donne un résultat supérieur au nombre total d’organismes inscrits dans le bas de la colonne.

3. RÉPARTITION RÉGIONALE DU SOUTIEN FINANCIER

RÉPARTITION RÉGIONALE DU SOUTIEN FINANCIER

Le graphique 3.1 de la page 40 présente le soutien financier gouvernemental versé par région administrative en 2024-2025.

Le tableau 3.2 de la page 41 présente la liste des régions administratives du Québec incluses dans l’*État de situation*.

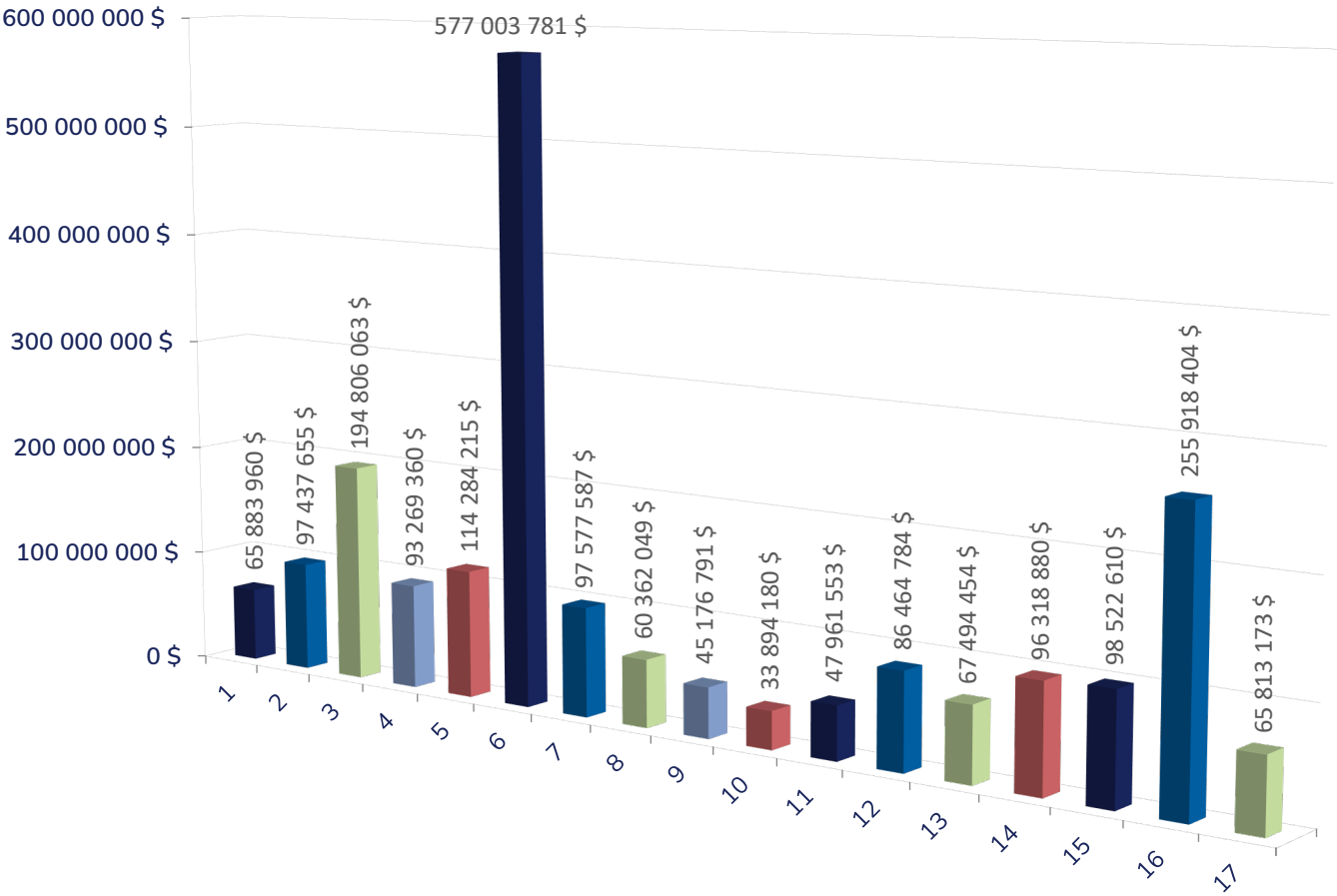
Le tableau 3.3 de la page 42 présente la liste des sigles des ministères ou organismes gouvernementaux utilisés dans le tableau 3.4, qui porte sur la ventilation par région.

Le tableau 3.4 de la page 43 présente la répartition régionale du soutien financier gouvernemental en 2024-2025, ainsi que le nombre d’organismes d’action communautaire soutenus, regroupés par mission gouvernementale. Certaines précisions paraissent à la section Notes au tableau 3.4 de la page 45.

Pour obtenir des informations sur le soutien financier par région pour les années antérieures, il faut consulter les États de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire publiés antérieurement et accessibles sur le site de la [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#).

3.1 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2024-2025, RÉPARTITION RÉGIONALE (HISTOGRAMME)

Soutien total en 2024-2025 : 2 098 189 502 \$



3.2 LISTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES¹

1	Bas-Saint-Laurent	10	Nord-du-Québec
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
3	Capitale-Nationale	12	Chaudière-Appalaches
4	Mauricie	13	Laval
5	Estrie	14	Lanaudière
6	Montréal	15	Laurentides
7	Outaouais	16	Montréal
8	Abitibi-Témiscamingue	17	Centre-du-Québec
9	Côte-Nord		

1. Le découpage géographique utilisé dans le présent document est celui des régions administratives, lequel est différent de celui des régions sociosanitaires utilisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les principales différences entre ces découpages sont les suivantes :
- les régions administratives de la Mauricie (04) et du Centre-du-Québec (17) ne forment qu’une seule région sociosanitaire (04);
 - la région administrative du Nord-du-Québec (10) est divisée en trois régions sociosanitaires, soit le Nord-du-Québec (10), le Nunavik (17) et les Terres-Cries-de-la-Baie-James (18);
 - le découpage des régions administratives de l’Estrie (05) et de la Montérégie (16) diffère de celui des régions sociosanitaires depuis 2015.

Par ailleurs, le financement indiqué pour une région peut inclure des montants d’une autre région, notamment pour les régions suivantes :

- Capitale-Nationale (03) et Chaudière-Appalaches (12);
- Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17);
- Montréal (06) et Laval (13);
- Côte-Nord (09) et Nord-du-Québec (10).

3.3 SIGLES UTILISÉS DANS LES TABLEAUX DE VENTILATION PAR RÉGION

MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation	MFQ	Ministère des Finances du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications	MIFI	Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration
MCE	Ministère du Conseil exécutif	MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MEIE	Ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie	MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MELCCFP	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	MSP	Ministère de la Sécurité publique
MEQ	Ministère de l’Éducation du Québec	MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MESS	Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale	MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MFA	Ministère de la Famille		

3.4 RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE D'ORGANISMES ET DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2024-2025

RÉGIONS																		
Ministère ou organisme gouvernemental	Région 01	Région 02	Région 03	Région 04	Région 05	Région 06	Région 07	Région 08	Région 09	Région 10	Région 11	Région 12	Région 13	Région 14	Région 15	Région 16	Région 17	Total
MAMH (Régions)	2 ----- 100 000 \$	-----	-----	4 ----- 144 645 \$	-----	-----	2 ----- 403 306 \$	-----	-----	1 ----- 50 000 \$	-----	-----	1 ----- 72 364 \$	2 ----- 517 403 \$	1 ----- 38 874 \$	-----	-----	13 ----- 1 326 592 \$
MAMH (Secrétariat à la région métropolitaine)	-----	-----	-----	-----	-----	4 ----- 229 000 \$	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	4 ----- 229 000 \$
MAMH (Société d'habitation du Québec)	2 ----- 450 000 \$	3 ----- 590 000 \$	3 ----- 512 540 \$	2 ----- 475 000 \$	1 ----- 49 210 \$	10 ----- 1 156 890 \$	3 ----- 535 930 \$	-----	-----	-----	-----	1 ----- 125 000 \$	1 ----- 300 000 \$	-----	-----	3 ----- 655 000 \$	-----	29 ----- 4 849 570 \$
MCC (Conseil des arts et des lettres du Québec)	-----	1 ----- 8 290 \$	1 ----- 7 520 \$	-----	1 ----- 11 030 \$	1 ----- 5 540 \$	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	1 ----- 9 520 \$	5 ----- 41 900 \$
MCC (Culture et communications)	12 ----- 395 040 \$	10 ----- 398 250 \$	19 ----- 1 257 570 \$	10 ----- 471 738 \$	29 ----- 1 117 899 \$	23 ----- 2 367 057 \$	7 ----- 322 250 \$	14 ----- 832 180 \$	13 ----- 712 690 \$	4 ----- 247 280 \$	16 ----- 586 361 \$	18 ----- 512 435 \$	2 ----- 57 320 \$	8 ----- 316 300 \$	12 ----- 560 945 \$	17 ----- 857 800 \$	10 ----- 418 473 \$	224 ----- 11 431 588 \$
MCC (Secrétariat à la jeunesse)	7 ----- 1 031 250 \$	3 ----- 586 000 \$	21 ----- 11 277 833 \$	6 ----- 1 005 800 \$	8 ----- 1 352 600 \$	40 ----- 8 717 653 \$	6 ----- 1 176 150 \$	7 ----- 1 116 600 \$	3 ----- 495 450 \$	3 ----- 1 137 500 \$	5 ----- 828 550 \$	8 ----- 1 626 297 \$	1 ----- 238 500 \$	7 ----- 1 272 054 \$	10 ----- 1 842 163 \$	18 ----- 3 326 050 \$	4 ----- 613 350 \$	157 ----- 37 643 800 \$
MCE (Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit)	-----	3 ----- 890 000 \$	6 ----- 1 241 998 \$	2 ----- 983 000 \$	-----	14 ----- 2 569 996 \$	1 ----- 505 000 \$	3 ----- 1 000 233 \$	3 ----- 535 000 \$	3 ----- 305 000 \$	-----	-----	-----	2 ----- 575 680 \$	-----	1 ----- 265 000 \$	1 ----- 4 000 \$	39 ----- 8 874 907 \$
MEIE (Développement économique)	2 ----- 410 000 \$	1 ----- 205 000 \$	3 ----- 674 991 \$	1 ----- 205 000 \$	2 ----- 359 098 \$	3 ----- 1 083 151 \$	1 ----- 205 000 \$	1 ----- 158 000 \$	1 ----- 185 000 \$	1 ----- 100 000 \$	1 ----- 205 000 \$	1 ----- 205 000 \$	1 ----- 205 000 \$	1 ----- 158 000 \$	3 ----- 595 000 \$	5 ----- 1 555 249 \$	1 ----- 185 000 \$	29 ----- 6 693 489 \$
MEIE (Innovation)	1 ----- 290 102 \$	1 ----- 214 933 \$	1 ----- 211 780 \$	1 ----- 377 265 \$	1 ----- 250 974 \$	3 ----- 1 382 695 \$	1 ----- 192 529 \$	1 ----- 191 687 \$	1 ----- 193 000 \$	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	11 ----- 3 304 965 \$
MELCCFP (Environnement)	10 ----- 1 435 483 \$	7 ----- 882 304 \$	26 ----- 5 647 860 \$	8 ----- 1 201 875 \$	13 ----- 1 555 387 \$	32 ----- 9 878 740 \$	4 ----- 635 513 \$	4 ----- 685 500 \$	6 ----- 908 250 \$	-----	10 ----- 1 267 330 \$	10 ----- 1 342 727 \$	4 ----- 274 500 \$	9 ----- 1 144 692 \$	7 ----- 1 583 485 \$	11 ----- 1 282 485 \$	7 ----- 937 083 \$	168 ----- 30 663 214 \$
MELCCFP (Faune)	2 ----- 27 000 \$	1 ----- 20 000 \$	-----	-----	-----	4 ----- 78 963 \$	-----	-----	1 ----- 29 000 \$	-----	-----	-----	1 ----- 15 000 \$	1 ----- 6 967 \$	-----	2 ----- 60 000 \$	2 ----- 40 340 \$	14 ----- 277 270 \$
MEQ (Éducation)	8 ----- 1 724 789 \$	12 ----- 2 123 970 \$	21 ----- 4 096 367 \$	11 ----- 2 351 468 \$	12 ----- 2 135 852 \$	69 ----- 16 271 651 \$	10 ----- 1 850 467 \$	5 ----- 1 107 240 \$	3 ----- 413 988 \$	1 ----- 213 574 \$	7 ----- 1 134 153 \$	11 ----- 2 417 353 \$	4 ----- 1 082 052 \$	10 ----- 2 432 595 \$	8 ----- 1 500 602 \$	24 ----- 4 830 413 \$	5 ----- 1 036 851 \$	221 ----- 46 723 385 \$
MEQ (Loisir et sport)	3 ----- 402 218 \$	3 ----- 928 352 \$	23 ----- 5 135 836 \$	8 ----- 1 710 262 \$	7 ----- 1 259 079 \$	114 ----- 31 318 844 \$	5 ----- 546 212 \$	1 ----- 427 887 \$	1 ----- 402 514 \$	-----	3 ----- 343 589 \$	3 ----- 940 497 \$	5 ----- 1 965 573 \$	7 ----- 1 450 000 \$	6 ----- 1 653 888 \$	9 ----- 2 815 181 \$	8 ----- 1 661 986 \$	206 ----- 52 961 918 \$
MESS (Action communautaire)	28 ----- 4 484 349 \$	28 ----- 3 957 970 \$	54 ----- 8 850 430 \$	32 ----- 7 331 877 \$	46 ----- 7 165 412 \$	159 ----- 29 981 449 \$	20 ----- 3 548 583 \$	21 ----- 3 098 808 \$	11 ----- 1 741 459 \$	3 ----- 539 616 \$	14 ----- 2 528 158 \$	28 ----- 5 330 725 \$	9 ----- 1 892 244 \$	24 ----- 4 157 268 \$	26 ----- 4 597 664 \$	67 ----- 42 943 451 \$	20 ----- 3 428 584 \$	590 ----- 135 578 045 \$
MESS (Emploi)	14 ----- 5 284 833 \$	13 ----- 7 459 440 \$	30 ----- 20 919 551 \$	15 ----- 9 655 243 \$	17 ----- 11 276 968 \$	114 ----- 72 807 099 \$	16 ----- 9 185 490 \$	10 ----- 4 528 588 \$	7 ----- 2 560 831 \$	3 ----- 522 736 \$	9 ----- 3 454 378 \$	23 ----- 6 214 396 \$	13 ----- 8 912 099 \$	16 ----- 9 253 946 \$	17 ----- 16 207 699 \$	39 ----- 30 369 928 \$	12 ----- 5 939 488 \$	362 ----- 224 552 713 \$
MESS (Solidarité sociale)	16 ----- 35 700 \$	15 ----- 106 700 \$	18 ----- 151 651 \$	17 ----- 120 000 \$	14 ----- 100 625 \$	76 ----- 1 154 272 \$	5 ----- 207 275 \$	18 ----- 57 434 \$	2 ----- 9 275 \$	-----	7 ----- 31 463 \$	19 ----- 72 373 \$	14 ----- 145 825 \$	26 ----- 80 100 \$	26 ----- 187 575 \$	39 ----- 265 271 \$	10 ----- 61 428 \$	322 ----- 2 786 966 \$
MFA (Famille)	19 ----- 3 020 455 \$	20 ----- 3 913 928 \$	47 ----- 6 113 438 \$	18 ----- 3 208 939 \$	24 ----- 3 968 095 \$	123 ----- 15 632 220 \$	23 ----- 4 233 873 \$	11 ----- 2 423 153 \$	12 ----- 2 344 329 \$	8 ----- 1 380 283 \$	11 ----- 1 734 133 \$	20 ----- 3 136 182 \$	16 ----- 2 578 515 \$	18 ----- 3 356 258 \$	23 ----- 3 878 330 \$	57 ----- 10 003 753 \$	20 ----- 2 673 924 \$	470 ----- 73 599 808 \$
MFQ (Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise)	2 ----- 310 433 \$	-----	5 ----- 1 534 986 \$	-----	3 ----- 328 840 \$	18 ----- 2 738 185 \$	1 ----- 329 979 \$	-----	3 ----- 397 336 \$	-----	3 ----- 530 789 \$	2 ----- 269 483 \$	1 ----- 306 025 \$	1 ----- 223 128 \$	1 ----- 310 300 \$	4 ----- 924 433 \$	1 ----- 116 610 \$	45 ----- 8 320 527 \$
MIFI (Immigration, Francisation et Intégration)	7 ----- 2 605 301 \$	4 ----- 1 376 284 \$	14 ----- 7 535 728 \$	8 ----- 3 180 165 \$	9 ----- 4 903 471 \$	42 ----- 38 201 782 \$	8 ----- 2 565 174 \$	5 ----- 1 431 202 \$	4 ----- 1 121 320 \$	1 ----- 243 921 \$	7 ----- 744 545 \$	10 ----- 3 899 347 \$	7 ----- 1 999 901 \$	6 ----- 2 495 968 \$	7 ----- 2 026 136 \$	17 ----- 9 433 369 \$	5 ----- 3 633 518 \$	161 ----- 87 397 132 \$

RÉGIONS																		
Ministère ou organisme gouvernemental	Région 01	Région 02	Région 03	Région 04	Région 05	Région 06	Région 07	Région 08	Région 09	Région 10	Région 11	Région 12	Région 13	Région 14	Région 15	Région 16	Région 17	Total
MJQ (Justice)	5 ----- 3 526 083 \$	6 ----- 4 418 712 \$	7 ----- 9 175 538 \$	10 ----- 4 420 218 \$	5 ----- 3 511 761 \$	33 ----- 15 649 761 \$	4 ----- 3 442 063 \$	3 ----- 3 112 298 \$	5 ----- 2 909 192 \$	----- -----	5 ----- 2 075 693 \$	3 ----- 124 555 \$	3 ----- 2 765 806 \$	4 ----- 3 017 615 \$	4 ----- 3 671 782 \$	8 ----- 6 661 718 \$	5 ----- 3 297 811 \$	110 ----- 71 780 604 \$
MJQ (Office de la protection du consommateur)	3 ----- 42 930 \$	7 ----- 75 670 \$	4 ----- 43 240 \$	3 ----- 32 430 \$	4 ----- 66 240 \$	5 ----- 136 635 \$	1 ----- 10 810 \$	----- -----	3 ----- 32 430 \$	----- -----	----- -----	2 ----- 44 820 \$	1 ----- 10 810 \$	1 ----- 17 310 \$	1 ----- 18 582 \$	1 ----- 10 810 \$	2 ----- 21 620 \$	38 ----- 564 337 \$
MRIF (Relations internationales)	1 ----- 75 000 \$	1 ----- 302 500 \$	4 ----- 670 000 \$	1 ----- 275 000 \$	1 ----- 300 000 \$	14 ----- 3 052 667 \$	----- -----	1 ----- 75 000 \$	----- -----	----- -----	----- -----	----- -----	1 ----- 95 000 \$	1 ----- 290 000 \$	1 ----- 95 000 \$	2 ----- 315 000 \$	1 ----- 110 000 \$	29 ----- 5 655 167 \$
MRIF (Secrétariat à la condition féminine)	4 ----- 204 596 \$	9 ----- 954 954 \$	22 ----- 2 599 010 \$	8 ----- 757 822 \$	9 ----- 789 373 \$	42 ----- 3 640 168 \$	6 ----- 628 391 \$	9 ----- 686 159 \$	5 ----- 314 160 \$	6 ----- 560 417 \$	4 ----- 444 257 \$	8 ----- 1 256 958 \$	5 ----- 478 208 \$	9 ----- 761 325 \$	8 ----- 759 251 \$	19 ----- 1 245 714 \$	6 ----- 403 058 \$	179 ----- 16 483 820 \$
MRIF (Lutte à l'homophobie et à la transphobie)	1 ----- 15 000 \$	3 ----- 104 226 \$	3 ----- 163 551 \$	2 ----- 137 290 \$	4 ----- 127 317 \$	15 ----- 964 237 \$	1 ----- 45 000 \$	----- -----	1 ----- 10 000 \$	----- -----	1 ----- 40 000 \$	1 ----- 25 000 \$	1 ----- 15 000 \$	1 ----- 99 957 \$	1 ----- 59 971 \$	3 ----- 171 830 \$	----- -----	38 ----- 1 978 379 \$
MSP (Sécurité publique)	17 ----- 1 910 902 \$	10 ----- 2 495 176 \$	27 ----- 7 752 702 \$	11 ----- 2 199 827 \$	16 ----- 4 218 723 \$	45 ----- 13 445 569 \$	6 ----- 1 956 168 \$	6 ----- 1 307 689 \$	8 ----- 1 225 879 \$	3 ----- 754 961 \$	7 ----- 144 646 \$	10 ----- 2 409 528 \$	6 ----- 1 480 394 \$	17 ----- 3 670 291 \$	8 ----- 2 269 568 \$	24 ----- 3 452 653 \$	6 ----- 1 002 048 \$	227 ----- 51 696 724 \$
MSSS (Secrétariat aux aînés)	13 ----- 868 358 \$	12 ----- 849 339 \$	22 ----- 2 376 074 \$	8 ----- 599 795 \$	20 ----- 1 485 810 \$	67 ----- 5 818 720 \$	17 ----- 1 314 903 \$	6 ----- 530 400 \$	6 ----- 284 486 \$	2 ----- 92 190 \$	10 ----- 697 221 \$	17 ----- 1 336 032 \$	9 ----- 653 768 \$	15 ----- 974 228 \$	14 ----- 1 296 254 \$	31 ----- 2 351 112 \$	9 ----- 730 985 \$	278 ----- 22 259 675 \$
MSSS (Office des personnes handicapées du Québec)	----- ----- 11 753 \$	1 ----- 11 753 \$	3 ----- 85 068 \$	3 ----- 81 780 \$	2 ----- 45 002 \$	12 ----- 276 280 \$	----- -----	----- -----	----- -----	----- -----	----- -----	2 ----- 50 293 \$	----- -----	----- -----	1 ----- 30 000 \$	2 ----- 32 228 \$	1 ----- 29 985 \$	27 ----- 642 389 \$
MSSS (Santé et Services sociaux - Santé Québec)	134 ----- 36 971 641 \$	218 ----- 64 142 131 \$	286 ----- 96 164 527 \$	149 ----- 51 831 833 \$	220 ----- 67 626 674 \$	791 ----- 296 516 751 \$	174 ----- 63 544 904 \$	140 ----- 37 258 995 \$	114 ----- 28 151 131 \$	56 ----- 27 746 702 \$	109 ----- 30 903 568 \$	176 ----- 55 125 783 \$	92 ----- 41 950 551 \$	200 ----- 59 787 297 \$	176 ----- 55 123 981 \$	402 ----- 131 567 678 \$	118 ----- 39 457 510 \$	3555 ----- 1 183 871 657 \$
MTMD (Société de l'assurance automobile du Québec)	1 ----- 262 497 \$	1 ----- 421 774 \$	1 ----- 606 275 \$	1 ----- 511 087 \$	1 ----- 278 776 \$	2 ----- 1 927 806 \$	1 ----- 192 619 \$	1 ----- 332 997 \$	1 ----- 200 072 \$	----- -----	1 ----- 267 720 \$	----- -----	----- -----	1 ----- 260 498 \$	1 ----- 215 560 \$	1 ----- 522 279 \$	----- -----	14 ----- 5 999 961 \$
Total	220 ----- 65 883 960 \$	290 ----- 97 437 655 \$	463 ----- 194 806 063 \$	232 ----- 93 269 360 \$	341 ----- 114 284 215 \$	1275 ----- 577 003 781 \$	237 ----- 97 577 587 \$	193 ----- 60 362 049 \$	162 ----- 45 176 791 \$	67 ----- 33 894 180 \$	158 ----- 47 961 553 \$	251 ----- 86 464 784 \$	132 ----- 67 494 454 \$	267 ----- 96 318 880 \$	260 ----- 98 522 610 \$	579 ----- 255 918 404 \$	183 ----- 65 813 173 \$	5303 ----- 2 098 189 502 \$

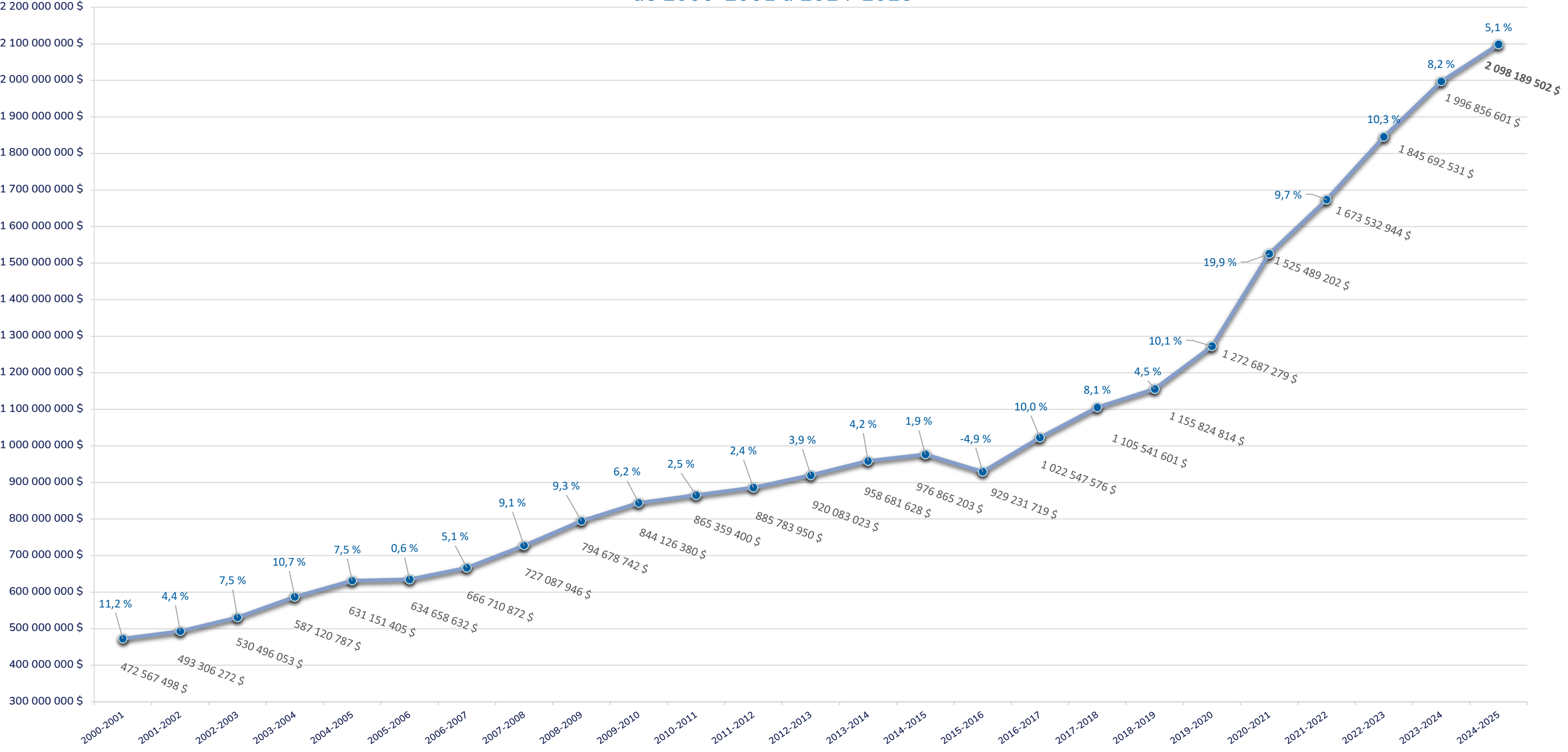
(4)

NOTES AU TABLEAU 3.4

1. Le calcul des investissements est effectué en fonction du lieu du siège social de l’organisme et ne tient pas compte du fait qu’un même organisme peut couvrir plusieurs régions.
2. Mentionnons que le Fonds québécois d’initiatives sociales du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a également versé des sommes à des organismes qui les ont ensuite redistribuées à d’autres organismes communautaires. Ces investissements ne sont pas pris en compte dans le présent document (ex. : Ville de Montréal dans le cadre des Alliances pour la solidarité).
3. Les données relatives au financement des organismes communautaires dans le cadre des mesures actives d’emploi du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale excluent la subvention accordée aux entreprises d’insertion pour le paiement des salaires des participantes et participants qui y travaillent. Toutefois, elles incluent les contributions salariales versées aux participantes et participants dans le cadre de projets ponctuels qui représentent plus de 50 % du montant financé.
4. Un organisme peut être compté plus d’une fois, puisqu’il peut recevoir du soutien financier de plusieurs ministères ou d’organismes gouvernementaux, et ce, dans plus d’une région, dans le cadre de plusieurs programmes et selon différents modes de soutien. Toutefois, le nombre d’organismes inscrits à chacun des totaux par région et par ministère ou organisme gouvernemental correspond au nombre réel d’organismes distincts subventionnés.

4. ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL DE 2000-2001 À 2024-2025 (GRAPHIQUE)

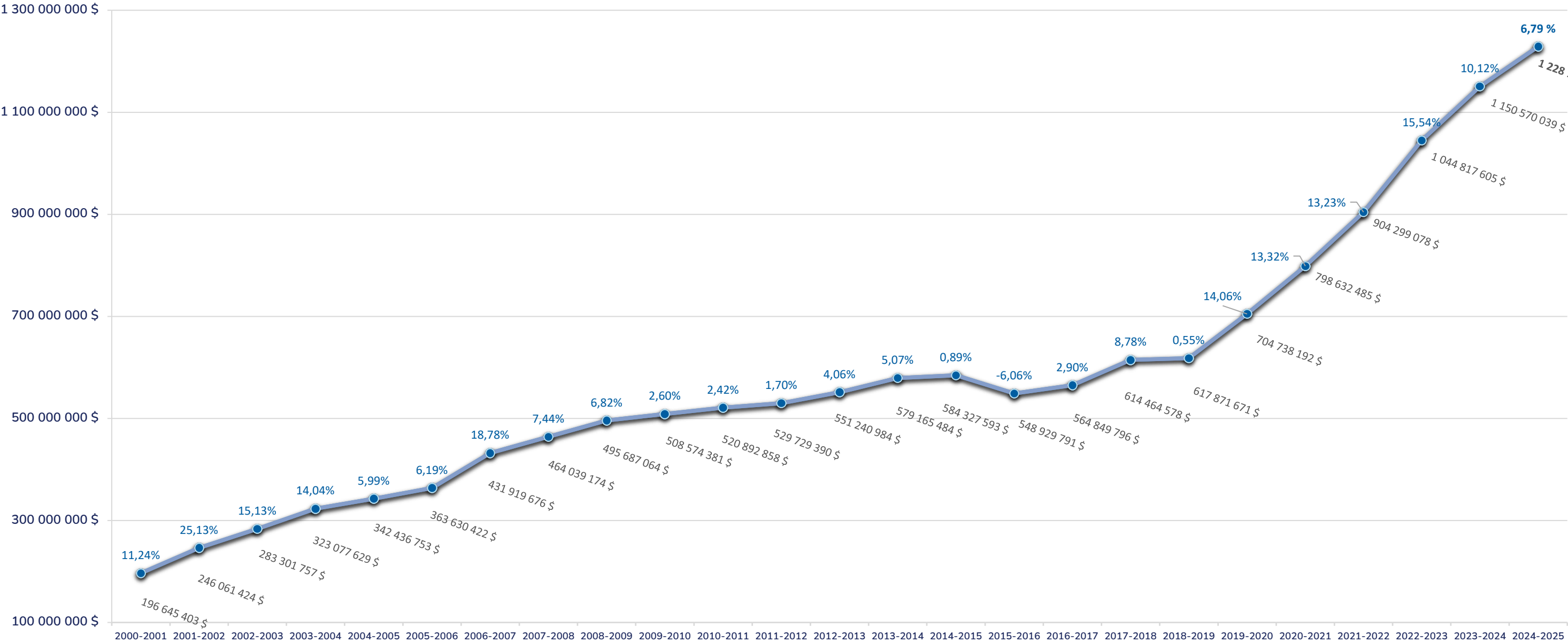
Évolution du soutien financier gouvernemental de 2000-2001 à 2024-2025



Note : L'augmentation de 11,2 % inscrite pour l'année 2000-2001 a été calculée sur le montant du soutien financier global versé en 1999-2000, soit 424 944 582 \$.

5. ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL
EN APPUI À LA MISSION GLOBALE DE 2000-2001 À 2024-2025
(GRAPHIQUE)

Évolution du soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale¹ de 2000-2001 à 2024-2025



1. S'ajoutent au soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires, les modes de soutien financier par ententes de service et projets ponctuels.

Note : Pour définir un pourcentage d'augmentation du soutien en appui à la mission globale en 2000-2001, nous avons choisi d'appliquer la même augmentation que celle du soutien financier global en 1999-2000, soit 11,2 %. Le suivi du soutien financier en appui à la mission globale n'a débuté qu'en 2000.

6. DÉFINITION DE SERVICE ALTERNATIF ET DE SERVICE COMPLÉMENTAIRE

DÉFINITION DE SERVICE ALTERNATIF ET DE SERVICE COMPLÉMENTAIRE

Positions des ministères et des organismes gouvernementaux

Dans le présent rapport, les programmes et mesures de soutien financier qui appuient des projets ont été analysés par chaque ministère ou organisme gouvernemental en appliquant les définitions suivantes pour déterminer s'ils soutenaient principalement des projets alternatifs ou des projets complémentaires à l'action du gouvernement.

Définition de service alternatif²

Le service alternatif se distingue du service public par sa nature, ses pratiques et les personnes visées. Il résulte d'une initiative de la communauté et apporte une réponse différente de celle que le réseau public propose.

Dans un contexte de soutien financier gouvernemental, cela signifie que les services en question sont définis et conçus par l'organisme communautaire qui les offre, et non pas par l'instance gouvernementale qui les finance. Par ailleurs, bien que ces derniers ne soient pas créés pour compléter l'offre de services de l'instance gouvernementale, ils s'inscrivent dans son champ d'intervention.

Enfin, un service alternatif est offert à des personnes qui s'adressent librement à un organisme communautaire, bien qu'il puisse, à l'occasion, faire l'objet d'une référence par une institution publique sans représenter une obligation pour l'organisme communautaire concerné.

Définition de service complémentaire

Un service complémentaire s'inscrit non seulement dans le champ d'intervention d'une instance gouvernementale, mais répond également à des objectifs formulés par celle-ci. L'offre d'un service communautaire de ce type s'inscrit donc, de manière déterminée, organisée et négociée, dans une planification ministérielle, et les résultats recherchés sont décrits dans une entente de service.

Les trois modes de soutien financier utilisés dans le présent rapport sont :

- le soutien financier en appui à la mission globale pour la réalisation des activités, des interventions ou des services de nature alternative qui découlent de la mission globale d'un organisme communautaire;
- le soutien par ententes de service pour des services complémentaires à ceux du réseau public;
- le soutien de projets ponctuels et d'activités particulières, de nature alternative ou complémentaire aux services publics.

2. Par service alternatif on entend également activité ou intervention de nature alternative.

